La liberté ne vaut que par l'emploi qu'on en fait

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Entre le monde et Dieu il ne manque souvent qu'une poignée d'apôtres

Vol. XII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 28 AOUT 1940 — No 47

Solution au problème du blé

Il faut développer notre marché domestique. — Il faut surtout faire disparaître l'absurdité des taux de transport par chemin de fer.

Nous avons souligné, la semaine dernière, les difficultés que rencontrent nos cultivateurs de l'Ouest à cause de l'abondance de la récolte et de la fermeture de plusieurs marchés due à la guerre.

Le plus pressant, à l'heure actuelle, c'est de donner à nos gens les moyens de vivre, les empêcher de crever de faim, à l'approche de l'hiver. Une suggestion en ce sens vient d'être faite au cours d'une réunion tenue à Winnipeg. On demande au gouvernement fédéral de faire avancer de l'argent par les banques aux cultivateurs et de garantir ces avances. Qu'on le remarque bien; on ne demande pas de faire la charité dans le genre des secours directs que le gouvernement accorde aux chômeurs, mais seulement de payer à l'avance le blé qui sera livré plus tard.

Si, pour aider le cultivateur de l'Ouest, on attend des jours meilleurs et des plans qui n'aboutissent jamais, on les invite ni plus ni moins à abandonner leurs terres et à se mettre sur le secours, selon l'expression consacrée.

* * *

Une réorganisation de l'agriculture dans l'Ouest ne peut se faire que de longue main. En attendant il est des réalisations immédiates que le gouvernement peut faire, que seul il peut faire, et qui sont tout à son avantage. On n'a qu'à lire les recommandations 2, 3 et 4 de la conférence de Winnipeg publiées dans une autre colonne.

D'abord développer le marché du Canada. Notons à ce propos que la conférence de Winnipeg n'a fait que reprendre les sages suggestions de l'un des nôtres, M. S.-J. Chagnon du Ministère de l'Agriculture de Québec. On peut écouler beaucoup de céréales de l'Ouest dans les autres provinces, pour l'élevage des animaux, en même temps que les sous-produits serviraient à l'engrais. Le Ministre de l'Agriculture en Nouvelle-Ecosse déclarait, il y a à peine quelques jours, que les Provinces Maritimes pourraient absorber immédiatement 10 millions de boisseaux de céréales, par exemple de l'orge pour engrais. Si on se donnait vraiment la peine de chercher des débouchés canadiens, on serait sûrement des plus étonnés.

* * *

Mais il faudra transporter nos produits de l'Ouest à l'Est. Et ici se dresse un obstacle: **les taux de transport**. On se rappelle comment, par exemple, nos colons canadiens doivent payer le double des émigrés d'Europe pour venir dans l'Ouest. La même absurdité existe quand il s'agit de transporter le grain de l'Ouest à l'Est.

Le "**Devoir**" écrivait récemment:

"Il en coûte beaucoup plus cher, le double, peut-être le triple, pour expédier un boisseau de grains de Winnipeg dans une campagne de l'Est de l'Ontario, de la Province de Québec ou des Provinces Maritimes, que pour expédition du même point de départ jusque dans un port de Grande-Bretagne."

Devant de tels faits on aurait tort de critiquer les cultivateurs de l'Ouest qui se plaignent et appellent au secours. Charité bien ordonnée commence par soi-même: commençons par servir les nôtres, au moins aussi bien que les étrangers.

Remettons un peu de bon ordre dans nos affaires. Il faut de toute nécessité reviser les tarifs de transport, et faciliter à nos cultivateurs la vente de leurs récoltes dans l'Est. Il faut faire disparaître le plus tôt possible cette absurdité qui fait que nos cultivateurs payent plus cher pour expédier leurs grains dans l'Est qu'en Europe.

On pourrait aussi améliorer le transport par eau qui est beaucoup plus économique. De la tête des Grands Lacs jusqu'aux Provinces Maritimes nous sommes merveilleusement desservis: profitons-en.

En somme la solution au problème du blé est encore assez facile. Le premier pas à faire est de remplacer la politique du patronage et des intérêts mesquins par la politique du bon sens.

P.-E. BRETON, O.M.I.

Observatoire

Pas de nouvelles!

On dit habituellement: "pas de nouvelles, bonnes nouvelles". Ce n'est pas le cas ici, quand nous parlons de Radio. Pas de nouvelles, cela veut dire qu'en dépit des affirmations des autorités de Radio-Canada, en dépit des promesses de certains politiciens haut-placés, les gens de langue française qui vivent depuis les Grands Lacs jusqu'aux Rocheuses n'entendent aucune nouvelle en français à la radio.

Pas de nouvelles, cela veut dire que malgré nos appels réitérés à nos frères du Québec, nous avons obtenu bien peu de collaboration active. (Nous remercions ici ceux qui ont bien voulu appuyer l'Ouest dans ses réclamations). Mais les autres, la masse? Ne s'aperçoivent-ils pas que, même chez-eux, on les dépouille systématiquement?

Avec une inlassable tenacité, le dévoué secrétaire de notre "Comité Interprovincial", M. l'abbé Maurice Baudoux, a fait entendre chaque semaine dans l'Est la voix de nos Associations réclamant du français à la radio. Les résultats n'ont pas répondu à l'attente: Québec n'a pas bougé. Pourtant, "**nous continuons à croire qu'un jour ou l'autre, — et au plus tôt de grâce, — tous nos frères de l'Est se mettront en marche**".

N'allons pas parler de "Laurentie, de Province-Mère, de Berceau de la Race", si au moment où les minorités ont besoin d'un coup d'épaule, les aînés se défilent ou s'endorment dans la nonchalance

"Il a gagné ses épaulettes"

Nous avons reçu cette semaine la lettre suivante que nous nous faisons plaisir de publier.

Monsieur le Rédacteur

Un petit commentaire à propos de votre article "A qui la faute", dans le journal de la semaine dernière.

Voici un fait qui, à mon avis mérite bien une mention honorable. J'étais assistante régistraire à Z.... et ayant averti bien à l'avance notre député régistraire d'obtenir des cartes et des certificats d'enregistrement en français j'en eus en nombre suffisant.

Mercredi après-midi j'eus le plaisir de voir arriver pour s'inscrire en français un M. Honoré Magnan, de New Sarepta, Alberta. Ce monsieur était venu de trente-cinq mille pour s'inscrire en français, plus tard il avec sa femme et son fils pour qu'eux aussi puissent s'inscrire en français. Et j'ai pensé que si tous nos Canadiens-français de l'ouest avait suivi l'exemple de ce patriote nous aurions pu donner aux bureaucrates à Ottawa une bonne leçon! Mais hélas je dois aussi avouer que des Canadiens-français (des exceptions) se sont inscrits en anglais (même à côté de moi) et que sur mon invitation de s'inscrire en français un quelqu'un a haussé les épaules et répondu "Ca ne fait pas de différence". Alors, je répète "A qui la faute?" Mais j'ai désiré signaler l'action de M. Honoré Magnan de New Sarepta, Alberta, qui lui mérite bien une mention honorable!

Sincèrement à vous,

X.....

Cette lettre illustre de façon parfaite le contraste entre un homme qui ne veut pas courber l'échine et un partisan de la politique du laisser-faire.

Nous tenons à offrir nos félicitations à tous ceux qui, comme M. Magnan, ont eu la fierté de leurs convictions.

P.-E. B.

Dans le trou du "Goffeur"

Le jour de l'enregistrement, plusieurs ons répondu, qu'ils savaient "tirer les vaches".

* * *

Un bon nombre, sinon la plupart, aurait pu répondre qu'ils avaient plutôt l'habitude de "tirer le diable par la queue".

* * *

Quelques-uns cependant préfèrent "tirer des ficelles". Y parait que ça paye.

* * *

Mais c'est ben crapaud comme on a eu de la misère à avoir du français. Si ça avait été pour avoir notre vote, y en aurait ben trouvé des papiers français, et y nous auraient parlé en "canayen".

* * *

On rapporte que dans certains Bureaux d'enregistrement les gens ont dû parlementer pas mal fort pour se faire servir comme du monde. Crache-toi dans les mains, Baptiste, pis toque!

* * *

Il serait bon de changer le mouton de la St-Jean Baptiste pour un bélier, puisqu'il faut toquer à coeur d'année.

* * *

Il va falloir aussi se battre si on ne veut pas voir nos cultivateurs crever de faim, parce qu'ils ont eu le malheur d'avoir une belle récolte.

* * *

Ceusse qui critiquent c'est toujours les mêmes: c'est ceusse qui font rien.

* * *

Le monde irait bien mieux si chacun restait dans son trou et se mêlait de ses affaires.

LE GOFFEUR

ROOSEVELT VEUT LA CONSCRIPTION

WASHINGTON. — Le président Roosevelt a déclaré qu'il était personnellement et absolument opposé à remettre à l'an prochain l'entraînement militaire obligatoire.

Le président a dit aux journalistes que d'autres hommes devraient apprendre à se servir du matériel de guerre dont le pays dispose à l'heure actuelle.

Remettre l'enregistrement des hommes à plus tard, dit-il, retarderait d'un an ou deux le programme de défense des Etats-nUis.

M. Roosevelt a ajouté que le congrès étudiait le projet depuis le 20 juin et qu'il en parlait encore. Si la loi n'est pas adoptée d'ici une ou deux semaines, dit-il, encore, il y aura un véritable retard dans le programme de défense.

LONDRES. — Sir P.-A. Harris, a mentionné le nom du premier ministre Mackenzie King, à la Chambre des Communes, quand il suggéra qu'un leader reconnu de l'opinion des Dominions soit inclus dans le cabinet britannique.



L'ambassadeur américain en Belgique, M. John Cudahy, rappelé à Washington, en raison de déclarations jugées peu diplomatiques, rentre d'Europe à bord d'un Clipper à l'aéroport LaGuardia, avec sa femme, son fils Michael et sa fille Mary.

L'ENTRAINEMENT OBLIGATOIRE DEBUTERA EN OCTOBRE

La classe des célibataires de 21 ans sera d'abord appelée

OTTAWA. — M. le juge T.-C. Davis, sous-ministre conjoint des services de guerre, a précisé qu'il y aurait peu d'exemptions à l'entrainement militaire obligatoire de trente jours décrétée par la loi de la mobilisation des ressources nationales.

Maintenant que l'enregistrement national est terminé, dit-il, la première tâche de son département sera de faire une compilation de tous les célibataires âgés de 21 à 45 ans.

Le département de la défense nationale projette d'entrainer 300.000 hommes durant l'annee, à commencer par les célibataires de 21 ans. L'appel commencera en octobre et se fera en dix groupes différents.

On annoncera bientôt les règlements de l'appel ainsi que les noms de ceux qui feront partie du personnel des treize bureaux (un pour chaque district militaire) qui seront chargés de choisir des hommes dans certaines industries ou certaines maisons d'affaires pour leur faire subir un entranement militaire spécial.

Il est entendu que les cultivateurs, les pêcheurs et les étudiants universitaires ne feront pos leur entrainement durant la saison ou les saisons propices à leurs occupations habituelles.

Billet du Nouvelliste

Objets perdus

C'était un mari bien soumis qui n'avait pas été heureux depuis le jour de ses fiançailles qui pouvaient bien remonter à dix ans. Au lendemain de cette inoubliable journée et par la suite, la douce et tendre Sylvie d'avant la grande demande s'était petit à petit muée, avec une hypocrisie bien féminine, en une sévère et impitoyable compagne dont l'intransigeance n'admettait aucune discussion, aucun compromis.

Dès ce jour elle avait exigé de son fiancé, une rupture officielle en bonne et due forme, avec tous ses amis sans exception et avec toutes ses habitudes. Le mariage conclu, l'assujettissement du pauvre bougre aux caprices de sa chérie, n'a fait qu'augmenter. Son titre de reine du foyer lui donnait tous les droits, même celui de faire main basse, sur les revenus de son homme, pour qui elle poussait la générosité jusqu'à lui remettre à chaque jour dix sous pour son tabac.

Piteux et muet, l'époux laissait s'égrener les jours, avec le seul souci de ne pas déplaire à sa tendre moitié, tant il craignait ses colères et ses bouderies d'enfant gâté.

A chaque soir quand il revenait au nid, elle consultait l'horloge et ses yeux se chargeaient de reproches si l'aiguille oscillait tant soit peu au-delà de l'heure réglementaire. Osait-il une excuse, une protestation, que le regard de sa douce femme s'embruait, prêt à verser des torrents de larmes, ce qui avait pour résultat de remuer jusqu'au tréfonds, l'âme de ce pusillanime.

(Suite à la 8e page)

L'AMBASSADEUR TAYLOR PORTEUR D'UN MESSAGE DU PAPE A ROOSEVELT

CITE DU VATICAN. — M. Myron-C. Taylor, ambassadeur personnel du président Roosevelt auprès du Vatican, a eu un dernier entretien avec le Souverain Pontife, mercredi dernier, avant de se mettre en route vers les Etats-Unis. L'audience a duré une heure et 10 minutes, soit l'une des plus longues audiences qu'il ait accordées ces temps derniers. On croit comprendre que le Pape a confié un message spécial au président Roosevelt, en plus de ses meilleurs voeux.

M. Taylor et Mme sont partis de Rome en avion pour Lisbonne vendredi d'où ils s'envoleront pour New-York. M. Taylor se rend aux Etats-Unis pour consulation avec M. Ioosevelt et pour repos .

Le nouvel évêque de St. Augustine, en Floride, S. E. Mgr Hurley, depuis six ans membre du secrétariat d'Etat au Vatican, accompagnait M. Taylor à sa visite chez le Souverain Pontif .

S. E. MGR J. TROCELLIER, O.M.I, EST ARRIVE A EDMONTON

Le nouvel évêque, qui a passé 20 ans dans l'Arctique, sera consacré à St-Albert le 8 septembre

Son Excellence Monseigneur Joseph Trocellier, qui a été nommé par le St-Siège évêque auxiliaire du Mackenzie, est arrivé samedi dernier à Edmonton. Il était accompagné du R. P. A. Laffont, O.M.I., de Fort Smith et du R.P. J. Serrurot, O.M.I.

Le nouvel évêque est originaire de Lozere, au diocèse de Mende, en France, où il naquit en 1888. Au cours de la Grande Guerre de 1914, il était sergent d'infanterie dans l'armée; il avait dû interrompre ses études pour répondre à l'appel. Pendant trois ans il demeura prisonnier en Allemagne. Après la guerre, ayant complété ses études en France et en Italie, il était élevé à la dignité du sacerdoce (1920)

Ses supérieurs l'envoyèrent dans les missions du Mackenzie; c'est principalement au milieu des tribus esquimaudes qu'il dépensa les 20 années de sa vie missionnaire. A son arrivée dans le nord, il demeura pendant un an à la mission de Good Hope. L'année suivante il se rendait au Fort des Liards, poste qu'il occupa durant quatre ans. En 1925 Monseigneur Breynat lui confiait le soin de fonder la résidence d'Aklavik. Puis il dessert successivement les importantes missions de Coppermine, théâtre du martyre de deux oblats, et Letty Harbour, où s'élève une superbe grotte de Lourdes.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le sacre de Monseigneur Trocellier aura lieu le 8 septembre prochain en l'église de St-Albert

Cette imposante cérémonie sera présidée par S.E. Monseigneur Breynat, archevêque de Garella. Nous donnerons dans un prochain numéro les détails du sacre.

Nous offrons de nouveau à S. E. Monseigneur Trocellier nos hommages les plus respectueux à l'occasion de son élévation à la dignité épiscopale.

N.B.—On nous prie d'annoncer que, pour la cérémonie du sacre, tous les sièges de l'église de St-Albert seront réservés. Ceux qui veulent y assister pourront dès maintenant faire leur réservation en s'adressant à M. J. Chatain, 10518, avenue Jasper. Téléphone: 25914.

L'INSCRIPTION NATIONALE COUTE PLUS D'UN MILLION

L'enregistrement national qui vient de se terminer a coûté au pays aux alentours de $1.000,000 contrairement aux dernières élections fédérales qui avaient exigé un déboursé de $3,000,000 au Trésor public. Voilà ce qu'a dit le juge T.-C. Davis, sous-ministre des service de guerre.

AVIS

Toutes les personnes qui désirent assister à la cérémonie du sacre de S.E. Mgr Trocellier, en l'église de St-Albert, le 8 septembre prochain, sont priées de réserver leurs sièges à l'avance, en s'adressant à M. J. Chatain, 10518 Avenue Jasper. Téléphone: 25914.

QUE LES BANQUES FASSENT DES AVANCES ENDOSSEES PAR LE GOUVERNEMENT

La consommation de nos grains fourragers en Colombie-Britannique et dans l'Est. — Pour obtenir des garanties libres de toute charge.

Une centaine de représentants des intérêts agricoles de l'Ouest ont assisté à la conférence convoquée par le premier ministre Bracken pour étudier le problème de la récolte de 1940. Cette conférence s'est tenue au palais législatif les 15 et 16 août. Environ le moitié des députés de la Chambre provinciale étaient là, ainsi que trois membres manitobains de la Chambre des Communes: J. T. Hhorson, député de Selkirk; J. A. Ross, député de Souris, et Harry Leader, député de Portage-la-Prairie.

Les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan étaient représentés par leurs ministres de l'agriculture, l'hon. D. B. Muilen et l'hon. J. G. Taggart. Il y avait aussi des délégués des unions municipales et des organisations agricoles de chacune des trois provinces, des coopératives et des marchande de grain.

Les faits saillants de la situation ont été résumés conne suit:

Sommaire des faits

1. Sur la capacité totale des élévateurs canadiens, 424 millions de minots, la récolte de l'année dernière en occupe 270 millions et il ne reste qu'un espace de 150 millions de minots pour la récolte de cette année.

2. La nouvelle récolte est estimée à peu près la même que l'année dernière, environ 460 millions de minots dont au moins 400 millions de minots auront besoin d'être emmagasinés.

3. A moins que les conditions ne changent d'une façon inattendue au moment de la prochaine récolte, le 30 juillet 1941, il n'y aura aucun espace disponible à cette date pour une autre récolte.

4. Les marchés européens qui avaient coutume d'absorber une grosse partie de la récolte de l'Ouest sont tous disparus et resteront fermés au moins jusqu'à la fin de la guerre.

5. La demande du marché britannique, le seul qui nous reste, est d'environ 150 millions de minots par an. Dans l'espace de quelques semaines, le Canada aura dans ses élévateurs de quoi fournir ce marché pendant trois ou quatre ans.

Comme l'a souligné M. Bracken, si cet état de choses est rassurant pour l'Empire, il comporte en même temps la menace de la banqueroute pour toute l'industrie agricole et la ruine des cultivateurs.

Prêts des banques

La conférence a approuvé à l'unanimité un projet de prêts des banques sur la garantie du grain emmagasiné sur les fermes. Ce projet doit d'abord être adopté par le gouvernement fédéral.

Le plan proposé demande une garantie du Dominion des avances des banques et laisse aux autorités fédérales le soin de fixer le montant des prêts. Au cours de la discussion, quelques-uns ont suggéré de faire des prêts de 30 et 35 sous du minot, d'autres un chiffre plus élevé, mais la résolution adoptée n'en mentionne aucun.

Recommandations

Voici les recommandations principales qui ont été adoptées:

1. Que des avances de banque endossées par le Dominion, soient faites sur la garantie du grain emmagasiné sur les fermes, après livraison de la quotité de cinq minots par acre.

2. Que le gouvernement fédéral encourage, par une large publicité ou autrement, la consommation des grains fourragers de l'Ouest en Co-

(Suite à la page 8)

MOSCOU ET BERLIN SONT DE CONNIVENCE

MOSCOU. — Le journal du gouvernement soviétique, l'"Izvestia", a dit que la Russie aide à l'Allemagne à contrecarrer les effets du blocus anglais, en lui fournissant tout le matériel brut possible et en retour, elle reçoit de l'Allemagne des produits manufacturés et même des armements.

En faisant une revue des relations des deux pays depuis la signature du pacte de non-agression, du 24 août 1939, le journal prétend que ce traité est le facteur le plus important pour la paix et que le traité commercial entre les deux nations est le plus grand depuis la dernière guerre.

Tout en discutant le traité de commerce, signé le 21 août 1939, l'"Izvestia" a dit: "Afin de bien comprendre, toute la portée de cet accord commercial il suffit de rappeler que durant la première année de son existence, il a pourvu au développement du commerce entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne. Ce commerce doit surpasser en volume le commerce germano-russe de toute année depuis la dernière grande guerre."

"Comme premier résultat de cet accord, l'Allemagne reçoit du matériel brut dons elle a spécialement besoin dans la période présente à cause du blocus organisé par l'Angleterre".

"De son côté, 'Alemagne fournit à la Russie des produits industriels comprenant des armements, qui sont assez importants devant la situation internationale tendue."

Le journal ajoute que le pacte de non-agression "a démontré une fermeté inébranlable en dépit des efforts des ennemis de l'union soviétique qui jusqu'à date ont essayé de semer le désaccord et la méfiance chez les autorités des deux pays".

RADIO-OUEST FRANÇAISE

EMISSIONS DE RADIO-CANADA, A CBK, WATROUS, 540 kil.

LE MARDI. de 1 h. 45 à 2 h. — TOUS POUR LA VICTOIRE, discours sur les buts et la poursuite de la guerre par des orateurs éminents.

LE MERCREDI, de 1 h. 45 à 2 h. — LOUIS FRANCOEUR, commentaires sur les éènements du jour, par Louis Francoeur, chroniqueur de LA PATRIE.

LE VENDREDI.... de 1 h. 45 à 2 h. — UN HOMME ET SON PECHE radio-roman par le Dr Claude-Henri Grignon, romancier canadien-français.

POSTE CFGP, GRANDE PRAIRIE; 1300 kilocycles

TOUS LES DIMANCHES, de 1 h. à 1 h. 45 P.M. — Programme français sous le patronage du Comité Régional de l'A.C.F.A. de la Rivière-la-Paix.

Le Champ de Blé

Honorons en ce champ de blé
Les vertus de la bonne terre
Dont les épis se sont gonflés!
Il est, dans sa splendeur austère,

Plus beau que les jardins en fleur,
Plus beau que les prés remplis d'herbe,
Et que les bois lourds de senteurs;
La mer et toute sa superbe

Doit s'humilier devant lui;
Elle n'a que des flots stériles
Et des vagues grosses de bruit,
Mais la multitude fetrile

Des épis frôlés par le vent
Chante, pour l'oreille humaine,
Un cantique plus émouvant
Que sa chanson farouche et vaine,

La mer, Dieu l'a faite sans nous,
Mais pour que le sillon prospère
Sous la grâce des épis roux,
L'aide de l'homme est nécessaire.

Louis MERCIER.

Le génie de la France

Par Mgr Beaudrllart

Et c'est ici, Messieurs, le moment de rendre hommage au rôle de la femme dans la famille, dans la société, dans la civilisation, dans l'intellectualité françaises, dont je m'efforce de vous montrer les plus intimes ressorts.

La femme, a-t-on dit, élève l'enfant et achève l'homme; pour quel peuple du monde est-ce plus vrai que pour le peuple français?

A sa mère, l'homme doit ses plus pures tendances, sa délicatesse morale, sa foi religieuse; à sa femme, il doit en général de les conserver ou de les retrouver. Ah! je le sais, au Nouveau-Monde, on sourit parfois de ces mères françaises qui couvent leurs enfants, qui tremblent de les laisser partir et regardent volontiers comme des êtres dénaturés ceux qui rêvent à de lointains voyages, à d'audacieuses entreprises

Oui, mais vienne la guerre, et combien de fois a-t-elle fondu sur notre pays si exposé, si convoité! cette femme d'intérieur, cette femme si tendre, fait voir de quelle force d'âme elle est douée. Mère de Duguesclin, mère de Jeanne d'Arc, mère de Bayard, mères de nos soldats de 1914, avez-vous tenté de retenir vos fils, épouses d'rrêter l'élan de vos maris? Qui de vous ne les a encouragés, soutenus, par les mots sublimes, par les raffinements d'un coeur aimant et fort dont vos lettres étaient pleines et que n'affaiblissaient pas vos "au revoir" ou vos "adieu" trempés de larmes.

Dignes héritières des Clotilde, des Blanche de Castille, des Anne de Bretagne, vous, n'avez pas craint d'assumer le travail de l'homme. Quand le désarroi général vous a montré le péril de la religion et de la société, vous avez osé sortir de votre foyer qui ne fut jamais un gynécée, vous montrer au dehors, vous liguer, parler, agir, sans cesser pour autant de prier.

Ainsi vous régnez sur les moeurs et, par les moeurs, sur les lettres elles-mêmes; ceux qui tiennent une plume,—tels les chevaliers de jadis leur épée,—tournent vers vous leur rgard intériur: que ne vous doivent l'âme française et la littérature qui l'exprime? Un écrivain qui a consacré tout u nvolume à **l'Ame de la France** n'a pas hésité à donner ce titre à son premier chapitre: **La France est féminine.** Des nations rivales luiaccolent volontiers la même épithète: ironie discrète, blâme déguisé? Acceptons-la comme un éloge, puisque j'ai montré que la femme communique à l'homme sa délicatesse et qu'elle même emprunte à l'homme son courage.

Je m'en voudrais, Messieurs, dans ce raccourci de l'humanité française, de ne pas donner sa place à notre frère l'ouvrier. Place moins large assurément dans notre histoire que celle du paysan, du noble et du bourgeois; la grande industrie est née d'hier, un siècle d'existence et quel siècle, combien hostile non seulement à la persistance, mais à l'établissement même d'une tradition! Beaux quartiers de noblesse pourtant ceux de l'ouvrier français, si je regarde le passé. Le voyez-vous, membre de l'antique corporation et d esa confrérie, soucieux de ne livrer qu'un travail achevé, où le tour de main décèle un génie naturel, où la perfection du détail proclame le scrupule de la conscience professionnelle. Que de chefs-d'oeuvre sont sortis de ses doigts artistes et laborieux. Ceux qui subsistent sont l'ornement toujours jeune de notre vieux pays; le monde nous les envie. Cet esprit d'autrefois est-il mort? Non, Messieurs, mais en ces heures de perfides surexcitations et de captieux sophismes, il sommeille trop souvent. Et cependant, quelle générosité, quelle charité subsistent dans le coeur de l'ouvrier français! Ne le jugeons pas encore; il n'est pas complètement évolué. Qu'll échappe aux mauvais bergers; qu'entre nous et lui s'échange le baiser que l'u nd'eux, les yeux pleins de larmes, mit naguère sur la joue d'Albert de Mun, et la France nouvelle aura ajouté un élément de plus au trésor de forces, d'idées et de sentiments qu'elle a reçu de la vieille France, votre mère et la nôtre.

M'exposerai-je, Messieurs, à je ne sais quelle accusation de militarisme, ou d'impérialisme, si maintenant je vous déclare que, sans le soldat français, l'âme française ne se serait jamais épanouie et donc ne se serait jamais répandue au dehors? C'est pourtant une vérité d'expérience et de bon sens: complètement ouverte au nord et au nord-est, exposée par là même au flot toujours renouvelé des plus dangereuses invasions, la France est et doit être une nation militaire, cela sous peine de mort. Si elle n'eût été militaire, depuis longtemps elle ne serait plus, et vous-mêmes vous ne seriez pas.

Quel beau soldat que le soldat français! En lui, on s'est plu à retrouver quelque chose des trois principaux ancêtres de notre race, le Gaulois, le Romain, le Franc.

Le Gaulois, être de premier élan, qui veut combattre à découvert et ne craint rien, sinon que le ciel lui tombe sur la tête, brave, mais imprudent et téméraire, le soldat de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Morhange et de Virton.

Le Romain, brave aussi, mais discipliné, solide, encadré, tenace, expert dans l'art des tranchées et des réduits fortifiés, le soldat de notre Turenne et de notre Pétain.

Le France, brave comme le Gaulois et comme le Romain, fidèle à ses chefs et les aimant, mais murmurant et grognant volontiers, le soldat du vase de Soissons, en face de Clovis. Il lui plaît de combattre pour une belle cause, pour une idée noble. C'est le même Clovis qui, au récit de la Passion, s'écriera: "Que n'étais- je là avec mes Francs!"

Que ces trois types de soldats se fondent en un seul, ne sera-ce pas le soldat idéal? Le soldat de la croisade, heureux de combattre pour le tombeau du Christ; de Godefroid de Bouillon à saint Louis, presque tous les chefs et les deux tiers des combattants seront nés sur le vieux sol gaulois. Le soldat de Jeanne d'Arc, fidèle à la cause nationale, qui tutoie Jeanne, fille du peuple comme lui, et la respecte infiniment, soldat d'offensive qui la suit à la charge et à l'assaut, soldat capable de patience: "Nous les aurons quand ils seraient pendus aux nues", avait dit Jeanne, et on les eut; soldat humain, autant que la guerre peut être humaine, qui pardonne à l'ennemi vaincu et le soigne au besoin.

Paraissez soldats des guerres d'Italie, avec Bayard et Monluc, soldats d'Henri IV, ralliés autour de son blanc panache, soldats de Louis XIII et de Louis XIV qui firent la France si grande; soldats de Louis XV et de Louis XVI, les Lafleur, les La Tulipe, les La Liberté, et les autres qui prirent racine sur votre terre arrosée de leur sang, ces sous-officiers, ces sergents, qui furent les cadres solides de l'armée nouvelle, de l'amalgame fait des volontaires de 92 et de la vieille armée royale. Il s'éprirent de la liberté, de la nation, de la révolution, comme leurs pères s'étaient épris de la croisade, et c'est à leurs idées qu'ils prétendirent annexer l'Europe. Ainsi que les soldats de Roncevaux mouraient joyeux pour l'empereur à la barbe fleurie, les grognards de Napoléon reculèrent les bornes de la fidélité au chef, devenu pour eux comme un être quasi divin. Et ce fut la grande armée, l'armée des soldats invincibles, un peu trop pillards, un peu trop galants, mais si durs à eux-mêmes et si humains encore!

Si haut étaient-ils montés qu'après eux, pensaient-ils, quand l'aigle eut brisé ses ailes, il n'y aurait plus de soldats; et l'on vit les soldats de nos guerres d'Afrique, les soldats de Crimée, les soldats d'Italie, les soldats de Reichshoffen, les soldats du Sénégal, et du Soudan, de l'Ido-Chine et de Madagascar, porteurs de civilisation.

Le monde croyait la France épuisée, décadente, prête à plier les genoux devant celle qui l'avait vaincue en 1870; l'Allemagne l'attaqua; tous ses fils valides se levèrent à l'appel du tocsin et voici que, dans nos "poilus", reparurent, plus unies, plus fondues que jamais, les vertus militaires du Gaulois, du Romain et du Franc, braves jusqu'à la témérité, tenaces dans la tranchée, fidèles à des chefs aimés, les Joffre, les Pétain, les Foch, aiguillonnés, non seulement par l'amour de la patrie et l'impérieuse nécessité de la défendre, mais par la pensée que leur cause était celle de la justice et de la paix future.

Ecoutez le plus récent éditeur du procès de Jeanne d'Arc, un vaillant de la dernière guerre: pour lui, la comparaison s'impose entre les soldats de Jeanne et ceux de 1914: "Qui nous a soutenus, s'écrie-t-il, alors qu'enterrés vivants, nous ne voyions plus des arbres que les racines, et du ciel qu'un ruban au dessus de nos têtes; quand nous luttions contre l'eau et le froid, autant et plus que contre un ennemi invisible; qui nous a fait supporter la veille, l'immobilité, la terreur de la nuit et de la mitraille; qui a réalisé la fraternité des pauvres et des riches, inspiré la patience au paysan supputant le temps des récoltes qu'il n'a pas vu lever; qui a fait des révoltés des gens soumis, des intellectuels des hommes rudes; si ce n'est ce même esprit de la race, le sentiment de la juste cause, l'espérance de fonder la paix du monde entre les hommes de bonne volonté?"

J'aurais tort d'insister davantage; ces soldats, vous les avez vus; vous avez combattu à leurs côtés; vous leur étiez semblables; le même sang coulait dans vos veines, le même esprit de la race animait votre courage. Ypres, Saint-Julien, Bazentin, Courcelette, Contalmaison, Vimy, redites les prodiges de valeur dont vous fûtes témoins! Pour vous rendre l'hommage que la France vous doit, nous reprendrons l'éloquente parole d'un de vos évêques: "Les Canadiens ont fait grand le nom de leur patrie et grand le nom qu'ils portaient. Ils se sont immortalisés dans l'histoire et le Canada a été immortalisé avec eux".

(A suivre)

JACQUES COPEAU, qui deviendrait le directeur de la Comédie-Française dont la réouverture aurait lieu bientôt, dit une dépêche de Vichy.

MARINADES AUX FRUITS

L'habitude le servir des fruits avec la viande se répand de plus en plus.

La Section des consommateurs du Service des marchés, au Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes éprouvées que voici:

Condiment à la rhubarbe

12 tiges de rhubarbe
1 botte de céleri
4 gros oignons
4 tasses de sucre brun
1 piment rouge doux
2 tasses de vinaigre
10 clous de girofle et 1 bâton de canelle dans un sac
1 cuil. à thé d'épices mélangées à cornichons)
3 cuil. à soupe de sel

Hachez la rhubarbe, le céleri, le piment et les oignons. Saupoudrez de sel. Recouvrez et laissez reposer toute la nuit, Egouttez parfaitement. Ajoutez les autres ingrédients. Faites cuire lentement jusqu'à épaississement. Versez dans des verres stérilisés. Bouchez tandis que c'est encore chaud.

* * *

Condiment aux groseilles

2 tasses de groseilles
½ tasse d'eau
¼ tasse de vinaigre
1¼ tasse de sucre
½ cuil. à thé de cannelle
½ cuil. à thé de clous de girofle

Lavez en enlevez les tiges et le calice des groseilles. Ajoutez les autrs ingrédients. Faites cuire jusqu'à ce que ce soit épais et clair. Versez dans des verres stérilisés, Bouchez tandis que c'est encore chaud.

* * *

Gadelles rouges épicées

6 tasses de gadelles rouges
4 tasses de sucre
1 tasse de vinaigre
½ cuil. à thé d'épices à cornichons
½ cuil. à thé de canelle
½ cuil. à thé de clous de girofle
1 cuil. à soupe de gingembre confit haché

Equeutez les gadelles avant de mesurer. Faites un sirop en faisant bouillir, le sucre, le vinaigre et les épices pendant cinq minutes. Refroidissez et égouttez. Ajoutez les gadelles. Remettez au feu. Faites cuire pendant quinze minutes. Versez dans des bocaux stérilisés. Bouchez tandis que c'est encore chaud.

* * *

Cantaloupes marinés

Choissez des melons fermes et pas tout à fait murs. Pelez, coupez en quartiers et enlevez les graines. Coupez en dés d'un pouce. Saupoudrez de sel et laissez reposer toute la nuit. Egouttez. Mesurez. Servez-vous des proportions suivantes:

3 tasses de melon coupé en dés
1 tasse de vinaigre
1 cuil. à soupe de racine de gingembre broyée
2 bâtons de cannelle
1 cuil. à thé de clous de girofle
1 tasse de sucre

Liez les épices dans un sac. Faites cuire pendant quinze minutes. Otez les épices. Faites cuire cinq minutes. Tassez dans des bocaux stérilisés. Bouchez tandis que c'est encore chaud.

Sauce aux fruits épicés

5 pommes, 5 pêches, 5 prunes, 5 poires, 5 tomates, 5 tasses du sucre, 3 tasses de vinaigre, 1 cuil. à soupe de sel, 2 cuil. à soupe de gingembre confit, 2 bâtons de cannelle.

Faites cuire tous les ingrédients ensemble jusqu'à ce qu'ils soient épais, levez la cannelle. Versez dans des bocaux stérilisés. Bouchez tandis que c'est encore chaud.

AMSTERDAM. — On nous assure d'Allemagne que Adolf Hitler désire que la Hollande reste pays indépendant, tandis que les Hollandais faisaient des plans pour former une union des Pays-Bas.

RUSHVILLE, Ind. — A la foule qui l'a acclamé ici au parc City Memorial, Wendelle L. Wilkie, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, a déclaré qu'il est prêt à faire n'importe quel "sacrifice personnel" pour tenir les Etats-Unis en dehors de la guerre et pour "préserver de tous les dangers le genre de vie que nous avons ici."

HYDE-PARK, N.-Y. — Au cours de l'interview qu'il a accordée aux journalistes, le président Roosevelt a été assailli de questions relativement aux relations anglo-américaines ete aux négociations pour la défense du Canada et des Etats-Unis. Mais il a jeté de l'eau froide sur certaines "nouvelles".

REDACTION et ADMINISTRATION
10010-109e RUE
EDMONTON ALBERTA
Téléphone 24702

La Survivance

Cinq sous le numéro
ABONNEMENT ANNUEL
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. XII — MERCREDI, LE 28 AOUT 1940 — No 47

RADIO-OUEST FRANCAISE

POURQUOI NOUS NE DEMORDRONS PAS

Lorsque le 14 août, à 1 h.45 de l'après-midi, CBK passait son émission hebdomadaire "TOUS POUR LA VICTOIRE (sur disque), il y eut des Canadiens français de l'Ouest qui se surprirent à jongler.

Le sujet n'en était point cause. L'occasion, pas davantage. Encore qu'il n'échappa à personne que cette émission par disque datait plus encore que ses devancières. Car l'objet immédiat des deux beaux discours qui la composaient était de justifier, auprès des Canadiens français, la loi de mobilisation générale. Or, d'après le texte, cette loi venait d'être décrétée hier au Parlement. Cela était vrai sans doute lorsque les discours en question furent prononcés aux postes du secteur français. Ce ne l'était plus le 14 août, presque deux mois après. C'est là un des inconvénients de certaines émissions par disques. Inconvénient d'engendrer quelque humiliation et irritation chez les auditeurs de l'Ouest. Humiliation du "quêteux" qui a le sentiment qu'on ne lui veut servir que du réchauffé. Irritation du parent pauvre qu'on met à une autre table...

Ce qui a fait "jongler" certains Canadiens français des prairies, c'est une phrase de chacun des discours prononcés respectivement par M. Joseph MICHAUD, ministre des pêcheries, et par M. le Sénateur C.-P. BEAUBIEN.

* * *

Au cours de son éloquent plaidoyer pour la défense de notre propre pays, le porte-parole des Acadiens martela: **"L'histoire nous apprend que les peuples qui ont lutté sont les peuples qui ont fini par triompher."**

Monsieur le ministre ne nous en voudra certainement pas de "jongler" instinctivement sur cette phrase. Il sait combien la loi de l'histoire générale qu'il a rappelée s'applique aux **peuples minoritaires** aussi bien qu'aux nations politiquement constituées. Il sait ce que l'Acadie martyre doit à sa volonté de lutter envers et malgré tout.

En "jonglant", donc, sur cette phrase, comment, nous de l'Ouest, ne nous serions-nous pas appliqués cette loi de l'histoire générale?

Nous savons que **le peu** que nous possédons, dans tous les domaines, **nous le devons à la lutte** que nous avons menée. Pas à celle d'aujourd'hui seulement. Mais à celle d'abord que les plus anciens d'entre nous, les Manitobains, ont menée avec acharnement sur les rives de la Rivière-Rouge. Puis à celle qui s'est poursuivie dans les trois provinces avant, au moment et en conséquence de la formation de celles-ci. Enfin, à celle qui se mène sur tous les front aujourd'hui.

Le NOUVELLISTE — et nous l'en remercions — a bien voulu tout récemment rappeler cette loi de notre courte histoire en écrivant de nous: **"Ils ont l'habitude de lutter: c'est dans le sang chez eux."**

Le NOUVELLISTE écrivait gentillement cela au sujet de la campagne que nous menons actuellement dans le domaine de la Radio-Etat.

Demain, quand nos journaux diront les lettres et les télégrammes qu'il nous a fallu envoyer à Ottawa pour en recevoir **quelques** cartes et certificats bilingues en vue de l'inscription nationale, on constatera une fois de plus que la Radio-Etat n'est pas le seul domaine où **il nous faut lutter** d'arrache-pied et sans défaillance, en l'an de grâce 1940, pour obtenir **quelques bribes de français.**

Mais c'est de la radio qu'il est question ici. Et c'est à elle que nous avons pensé en entendant M. MICHAUD déclarer: **"L'histoire nous apprend que les peuples qui ont lutté sont les peuples qui ont fini par triompher".**

Nous sommes un très petit peuple dans l'Ouest. Dans les quatre provinces réunies — ceux des nôtres qui vivent en Colombie sont les plus mal partagés — nous ne sommes que 160,000 sur un total de 3 millions. Mais nous sommes un peuple quand même et nous savons que les peuples qui ont lutté ont fini par vaincre. Aussi, ce que nous avons demandé, ce que nous **ne cesserons de réclamer, nous savons que nous l'aurons!**

Nous l'aurons à condition qu'aucun de ceux de notre race, d'un océan à l'autre, **n'oublie** l'autre phrase de l'émission qui nous a fait "jongler", celle de M. le Sénateur BEAUBIEN: **"Soyons donc unis et forts et finalement nous forcerons la victoire."**

M. le Sénateur, lui non plus, ne s'offusquera point que nous ayions retenu surtout cela de son beau discours, ni que nous voulions en faire l'application à notre campagne de la radio.

Malgré toute notre volonté de gagner notre cause, nous n'entretenons aucune illusion sur les conditions d'une victoire.

La guerre actuelle a illustré plus que jamais la puissance irrésistible de la masse: Pologne, Danemark, Norvège, Hollande, Luxembourg, Belgique, France — où la valeur des défenseurs n'a point fait défaut.

Dans l'Ouest, il ne nous a pas fallu l'exemple de la guerre: **c'est** depuis **toujours**, nous le savons, que **la masse nous impose ses volontés** après nous avoir envahis.

Laissés à nous seuls, par conséquent, nous serions fous de conserver quelque espoir.

Mais nous continuons à croire qu'un jour ou l'autre — **et au plus tôt de grâce! — tous** nos frères de l'Est se mettront en marche.

Même si dans l'ensemble du pays les nôtres souffrent énormément de leur infériorité numérique, ils forment tout de même une masse imposante, infiniment moins hétérogène au point de vue ethnique que la majorité: elle **"Forcera la victoire"** quand, **pour être forte**, elle sera **unie.**

Et voilà pourquoi **nous de démordrons pas!**

Les ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST.

* * *

Dernière Heure!

Nous venons d'écouter l'émission "Tous pour la victoire" du 21 août.

Surprise! Ce sont les mêmes dicours de MM. Michaud et Beaubien qu'à l'émission de la semaine dernière — celle du 14 août. C'est plutôt le même disque.

Erreur de la part de CBK? Elle ne serait pas surprenante car — en dépit de nos réclamations réitérées — tous les employés de CBK sont des unilingues: du Français et du grec, c'est bonnet blanc et blanc bonnet pour eux.

Ou bien la SRC serait-elle à court de disques?

LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST

MONTREAL. — Quelques 202 officiers de la première division canadienne en Angleterre sont débarqués dans un port de l'est canadien. Ils sont invalides et incapabes de faire partie de l'armée à l'avenir. Ils se dirigent vers des hôpitaux ou leur foyer.

Tous ont confiance que la Grande-Bretagne arrêtera les Allemands dans leur marche. Ils ne peuvent trop louanger les forces armées de l'Angleterre.

OTTAWA. — Le premier ministre Mackenzie King a dit à une conférence de presse que le gouvernement espérait que la loi de l'assurance-chômage commencera ses opérations cet automne. La commission de trois membres qui organisera le mécanisme pour la collection de l'assurance-chômage sera connu edans quelques jours.

— NOUVELLES BREVES —

S. E. MGR I. ANTONIUTTI AU LAC ST-JEAN

CHICOUTIMI —La belle et pittoresque région du Lac-St-Jean a reçu avec une foi bien profonde et une piété toute filiale le très digne représentant de S.S. Pie XII qui a tant fait déjà pour les catholiques du Canada. Mgr le Délégué a été particulièrement touchée de la grande piété de la population du Lac St-Jean qui a conservé bien vivantes les traditions catholiques et nationales de nos pères

Ni la fatigue, ni une pluie battante, par moments n'ont ralenti l'ardeur tout apostolique de Son Excellence qui a adressé la parole 18 fois en une seule journée.

Les populations heureuses de voir et d'entendre l'illustre *représentant* du Papa, ont éprouvé aussi une joie bien profonde de recevoir pour la première fois la visite de leur Evêque bien-aimé, Monseigneur Melançon, dont la modestie et la bonté toute paternelle ont frappé tout le monde.

Les éminents voyageurs, LL. EE. NN. SS. Antoniutti et Melançon étaient accompagnés de M. l'abbé Alphonse Plourde, chancelier du diocèse, du R. P. Pagano, O. M. I., professeur au Séminaire universitaire d'Ottawa, secrétaire spécial de Mgr le Délégué, et du représentant du journal diocésain, le "Progrès du Saguenay".

DES PARENTS DECORES PAR LE PAPE

Notre Saint-Père le Pape Pie XII vient d'accorder la décoration papale "pro Ecclesia et Pontifice" ("pour l'Eglise et le oPntife") à M. et Mme Joseph Maynard, de St-Joseph de St-Hyacinthe, P. Québec.

Cette belle famille canadienne-française de douze enfants, en compte sept consacrés à Dieu dans autant de congrégations religieuses différentes, à savoir: Sr St-Omer, des SS. de Saint-Joseph de St-Hyacinthe, qui a déjà passé vingt-cinq ans comme missionnaire des Cris dans l'Ouest canadien et qui vient d'être nommée supérieure de la mission de Sandy Bay, Manitoba; Sr Marie-François, des SS. de Ste-Anne; Sr Alphonse-Joseph, des Filles du St-Esprit; Sr Marie de Nazareth, des Servantes de Jésus-Marie; le R.F. Dominique, capucin; Sr Céline du Carmel, des SS. Grises de la Croix; Sr Gertrude, des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie.

C'est en récompense de ce service signalé rendu à l'Eglise que le Souverain Pontife a daigné octroyer aux heureux bénéficiaires, cette décoration aussi insigne que rare.

PETAIN ET LA LEGION D'HONNEUR

BERLIN — La radio allemande rapportait le texte d'une dépêche de Vichy en vertu de laquelle le gouvernement Pétain aurait décidé de faire disparaître des listes de la Légion d'honneur les noms de plusieurs étrangers.

"Sur la liste de la Légion d'honneur, aurait déclaré le gouvernement français, il y a des écrivains sans lecteurs, des journalistes sans renommée, des acteurs sans public et des "héros" sans gloire. Si l'on veut que cette institution soit respectée, il importe de la purger totalement."

ARMEE DE 1,200,000 AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON — Le général George C. Marshall a dit que les Etats-Unis devront se limiter pour "quelque temps" à une armée de 1.200.000 hommes bien que des forplus nombreuses "seraient essentielles afin de prévenir l'infiltration hostile dans notre hémisphère."

Débatant la question du service militaire obligatoire, on a demandé au sénat américain de conscrire la richesse et l'industrie tout comme le capital humain.

Ces demandes en faveur d'une conscription complète de la finance, de l'économie et des forces humaines ont eu lieu après avoir appris que les services du gouvernement américain avaient de la difficulté à placer des commandes auprès des industries américaines.

PARENT DU ROI DEMIS DE SON POSTE

LONDRES — Le roi Georges, favorisant le lutte contre les agents de la cinquième colonne, a démis le duc de Buccleuch, 46 ans, un des plus riches propriétaires de terres de la Grande-Bretagne, de son poste de grand maître de la table du palais royal. (Intendant)

Le duc, un Ecossais, associé du père de la reine Elisabeth dans des entreprises bancaires a été démis à cause de ses sympathies pour le mouvement nazi. Son renvoi remonte à quelque temps, mais la nouvelle n'en a été connue que ces jours-ci.

Le duc est allié, par le mariage, à la famille royale, sa soeur ayant épousé le frère du roi, le duc de Gloucester.

DES ILES ANGLAISES LOUEES AUX E.-U.

LONDRES — On confirme au Foreign Office les rapports disant que les Etats-Unis ont loué de la Grande-Bretagne les îles d'Enderby et de Canton dans le sud de l'océan Pacifique, pour y créer des bases aériennes. La location, ajoute-t-on, s'est faite pour une période de 50 ans et peut même s'étendre indéfiniment, d'après les termes du contrat.

CE QUI SE PASSE EN FRANCE

VICHY, France. —Le gouvernement Pétain confirme officielement que l'ancien ministre de l'Education nationale, M. Jean Zay, Juif français, est présentement sous arrestation à Clermont-Ferrand et qu'il sera traduit devant le tribunal militaire sous l'accusation de désertion de l'armée. La date du procès n'est pas fixée.

* * *

On rapporte qu'Edouard Daladier, ancien président du conseil, est à Marseille; que l'ancien ministre juif Georges Mandel est au Maroc sous bonne garde, à l'endroit même où lord Gort et Alfred Duff-Cooper ont cherché à le voir alors qu'il se donnait pour le président du conseil; que Paul Reynaud, ancien président du conseil, se repose dans son village de Barcelonette, dans les Alpes; qu'Edouard Herriot, ancien président de la Chambre des députés et maire de Lyon, est à Lyon mais que dans le public il se fait un mouvement pour exiger sa démission; que Paul Massigli, ancien représentant français à la Société des nations et ambassadeur à Ankara, est rappelé à Paris; que M. Paul Reynaud a rendu incognito une visite à M. Herriot, à Lyon.



Le colonel FRANÇOIS de la ROQUE.

* * *

Le colonel François de la Roque, chef du Parti social français — qui a remplacé les Croix de Feu — vient de changer le nom de son parti, pour rester dans la légalité. "Mais, dit de la Roque, rien n'a été changé dans notre idéal".

Le Parti Social Français devient le "Progrès Social Français"; les initiales P.S.F., sont restées les mêmes, mais le mot parti a été supprimé. Toutes les activités politiques du mouvement ont été suspendues et le P.S.F. s'en tiendra maintenant à des activités sociales, comme l'aide aux réfugiés et aux prisonniers de guerre.

Le colonel de la Roque, fervent partisan du gouvernement français, a demandé à ses hommes de "conserver une patriotique vigilance."

UNE LETTRE DES ANCIENS COMBATTANTS DE FRANCE A PETAIN

PARIS, via Berlin. — Fidèles au désir du gouvernement de Vichy, les groupements d'anciens combatants français ont nommé une commission de neuf membres avec mission de préparer la fusion des différentes associations en une Légion nationale des anciens combattants.

Dans une lettre au maréchal Pétain, les anciens combattants disent que la défaite de la France est due à la crainte du travail, au manque de sens des responsabilités, au manque de conscience, à l'anarchie et à la crainte d'avoir des enfants.

"Si nous voulons la résurrection de la France, dit la lettre, les adultes doivent développer l'esprit de la réussite et éduquer les enfants dans ce sens".

UN PRISONNIER ALLEMAND S'ENFUIT

Les autorités du camp de concentration d'où s'est évadé le prisonnier allemand du nom de Koche, lundi le 19 août, ont la certitude que le tunnel qui servit à la fuite de celui-ci, aurait permis une évasion en bloc.

Quelque part en Ontario. — La police et les soldats armés prétendent avoir cerné le lieutenant allemand Werner Koche prisonnier évadé d'un camp d'internement ici. On aurait aperçu Koche longeant un chemin gravelé et il se serait enfoncé sous bois à l'appel de la police lu icriant vainement "Halte". Un bombardier a survolé la région boisée où le fugitif aurait trouvé refuge et des détachements armés entourent le bois pour l'empêcher d'aller plus loin. Toute la région est d'ailleurs militairement surveillée, surtout depuis qu'on sait que le fugitif avait en sa possession un poste récepteur improvisé.

Des civils en armes ont entouré tout le district tandis que les bois et les sous-bois étaient minutieusement fouillés et qu'un bombardier de l'aviation canadienne survolait le territoire, mais on n'a rien trouvé.

TUNNEL DE 100 PIEDS

Pendant que les recherches continuaient bon train, les officiers de police faisaient enquête sur la façon dont Koche s'est échappé. Il est sorti par un tunnel de 100 pieds qu'ils s'était creusé de peine ete misère. Ce n'est pas là évidemement, disent les autorités, l'ouvrage d'un seul homme. On est convaincu que tous les prisonniers, ou à peu près, étaient dans le coup. Koche aurait trahi ses compagnons d'internement en s'enfuyant seul avant la date fixée et aurait de la sorte ruiné le plan d'évasion collective.

EVASION COLLECTIVE

On en est venu à cette conclusion par le fait que les compagnons de Koche pouvaient tenter de couvrir l'évasion de celui-ci en répondant à sa place à l'appel de son nom le soir de l'évasion. Les circonstances d'une évasion collective étaient des plus favorables, dit-on, parce que de nouveaux gardes entraient en devoir, ce soir-là. Mais devant l'évasion prématurée de Koche, aucun prisonnier ne tenta de protéger le fugitif.

LA RADIO

Des mécaniciens d'Ottawa ont examiné le radio trouvé sous le toit des barraques des prisonniers. Ils disent que l'appareil a été fabriqué avec des morceaux d'un vieil appareil téléphonique. Il aurait été fabriqué au camp même et des lampes auraient été subrepticement apportées de l'extérieur Les ouvriers outaouais ont nié que l'appareil pût être utilisé pour la transmission des dépêches à son stage actuel mais disent qu'il n'est pas impossible que la chose ait pu se produire un jour ou l'autre grâce aux sans-filistes allemands internés au camp.

La police croit que les prisonniers utilisaient le radio pour capter les émissions de nouvelles.

AUCUNE TRACE

Pour ce qui est de la situation actuelle, on n'a aucune trace de Koche depuis l'heure où il a quitté la prison et est sorti du tunnel, lequel donnait dans un champ de mais.

Une seule chose es tsûre. C'est la façon dont le tunnel a été creusé. Koche et ses co-conspirateurs apportaient la terre dans la poche de leurs vestons et la jetait dans les toilettes.

En attendant, tous les hommes qui auraient eu des raisons d'aider le prisonnier à s'évader sont étroitement surveillés et le général E. de B.-Panet, surintendant des camps d'internement, est rendu sur les lieux pour faire enquête.

COMPLICITE

La police dit qu'il est maintenant évident que Koche avait la complicité de travailleurs canadiens du camp d'internement. Elle a ordonné que les recherches pour retrouver le lieutenant allemand se poursuivent dans tout le Dominion. On est d'avis que Koche a réussi à gagner Toronto ou à sortir de l'Ontario.

Quelques ouvriers ont été congédiés pour avoir conversé avec les prisonniers. La police est d'opinion que certains ouvriers ont aidé le jeune allemand à creuser le tunnel, car seul, il n'aurait pu y parvenir. Ils auraient fourni le bois qui servait à étayer le tunnel.

En attendant, la frontière canado-américaine est fortement gardée et toutes les routes du pays sont surveillées attentivement.

* * *

Dernière heure: le prisonnier évadé a été arrêté à Montréal et mis sous une garde sévère.

CONSEIL ADJOINT ET PERMANENT DE LA DEFENSE

Un premier pas vers l'alliance militaire entre les E.-U. et le Canada.

RENCONTRE KING-ROOSEVELT

OGDENSBURG, N.-Y.—Le Canada et les Etats-Unis ont ait un pas vers une alliance militaire pour la défense de la partie nord de l'hémisphère occidental.

A la suite de conversations, les 18 et 19 août dernier, entre le premier ministre Mackenzie King et le président Roosevelt, les chefs des deux nations ont annoncé qu'un comité permanent de défense serait formé immédiatement par les deux pays.

Alors qu'ils échangeaient un dernier salut sur le train présidentiel, ils ont fait la déclaration suivante:

"Le premier ministre et le président ont discuté des problèmes de mutuelle défense en vue d'assurer la sécurité du Canada et des Etats-Unis.

"Il a été convenu qu'un comité permanent de défense sera formé immédiatement par les deux pays.

"Ce comité permanent de défense commencera immédiatement à étudier le problème sous tous ses aspects: la marine, l'aviation, l'infanterie, le recrutement du personnel et le matériel de guerre.

"Le comité étudiera dans toute son étendue la défense de la partie nord de l'hémisphère occidental.

"Le comité sera formé de quatre ou cinq membres de chacun des deux pays et il se rencontrera prochainement.

* * *

OTTAWA. — M. Mackenzie King a annoncé les noms des Canadiens qui feront partie du conseil adjoint et permanent de la défense.

Les Canadiens nommés à ces postes sont: M. O.-M. Biggar, C.R., Ottawa; le brigadier Kenneth Stuart, D.S.O., M.C., chef adjoint de l'état-major général; le capitaine L.-W. Murray, D.S.O., M.C., chef adjoint de l'état-major général; le capitaine L.-W. Murray, M.R.C., chef adjoint du quartier-général de la Marine; le commodore de l'Air, A.-A.-L. Cuffe, C.A.R.C., du quartier général de l'Air; secrétaire M. H.-L. Keenleysid e,conseiller département des Affaires extérieures.

Voici maintenant la liste des nominations faites à Washington et qui a été publiée en même temps qu'au Canada:

M. Fiorella-H. Laguardia, maire de New-York, président du conseil des maires; le lieutenant général Embick, de l'armée des Etats-Unis, commandant de la division de l'Atlantique; le capitaine Harry-W. Hil, de la Marine des Etats-Unis. Remplaçants: le commandant F.-P. Sherman, de la Marine des Etats-Unis et le lieutenant col. MacNarnay de l'armée des Etats-Unis. Secrétaire: M. John-D. Hickerson, chef adjoint de la division européenne du département d'Etat.

La première réunion du conseil a eu lieu à Ottawa lundi le 26 août.

ON FORMERA UNE DIVISION DE CHARS D'ASSAUT

Le Canada possède maintenant une armée de 255,000 hommes, dont 114,000 d'armée régulière, 100,000 de la réserve et 40,000 du contingent expéditionnaire actuellement outre-mer. C'est ce que vient d'annoncer le ministre de la Défense nationale.

L'hon. J.-L. Ralston, au cours d'une longue conférence de presse qui a pris fin au début de l'après-midi, a aussi fait connaître la nomination d'un état-major et la formation d'une brigade d'armée complètement motorisée et mécanisée. Cette brigade augmentera éventuellement ses effectifs au point de former une division entière de compagnies de chars d'assaut, de voitures blindées, de motocyclettes et d'autres véhicules de combat.

Le commandant d'état-major de notre première brigade motorisée et mécanisée sera le colonel F.-F. Worthington qui aura sous ses ordres les quatre unités suivantes prises à même la réserve de l'armée canadienne: le Régiment de Trois-Rivières (chars d'assaut), Trois-Rivières; le Régiment d'Ontario (chars d'assaut), Oshawa; le Premier Régiment de Cavalerie du Canada chars d'assaut), London, Toronto, Winnipeg; les Cavaliers de Fort Garry (chars d'assaut), Winnipeg.

LE SCANDALE DES DIVORCES A OTTAWA

On sait, plutôt on ne sait pas assez, comment le divorce s'obtient facilement à Ottawa. Des dépêches de presse mentionnent parfois les tristes records établis dans la ville de Reno, au Névada; Ottawa quant à cela, ne le cède guère à la ville névadienne, et, dans son cas, ce qui est pire, la réputation même du Parlement canadien se trouve honteusement engagée.

Le premier saligaud venu, la prmière saligaude venue soumet un bill au Sénat, se présente avec ses faux témoins devant un comité sénatorial et le tour est joué. La Chambre des Communes donne, simple question de forme, son assentiment, et le divorce est décrété, quelqu'un a déjà dit qu'il n'y avait pas de plus belle usine de parjures au pays que le comité sénatorial du divorce. Question de principe mise à part, quant à l'illégitimité manifeste du divorce, la façon de procéder à Ottawa ferait plus que justifier, et depuis combien de temps, la suppression du comité sénatorial.

L'autre soir, à la Chambre des Communes, l'on proposait la ratification, comme en bloc, d'une trentaine de divorces. M. Pouliot s'est fâché, avec combien de raison:

"L'on demande constamment aux députés de ne pas retarder l'expédition des affaires de la Chambre; voici pourtant qu'on nous soumet ces projets de législation putride, qu'on nous demande de les ratifier en vrac, ce dont nous devrions avoir honte. Pourquoi laisserions-nous passer ces bills de divorces? A la seule fin de permettre aux avocats de l'une et l'autre partie de toucher chacun des honoraires de $500?

"Que l'on examine la preuve pestilentielle qui nous vient du Sénat, à l'occasion de ces bills, l'on verra que c'est la même chose: le récit des choses vues par un trou de serrure. Les témoins sont toujours des enquêteurs payés pour regarder par le trou de serrure et payés pour découvrir un homme et une femme dans une chambre, pour voir quelques vêtements sur une chaise, une bouteille de whisky sur une table, bouteille à demi pleine et deux verres. Et c'est sur pareille preuve que les honorables messieurs de l'autre Chambre se prononcent sur une demande de divorce".

M. Pouliot est d'avis que puisque nous devons avoir la conscription militaire dans notre pays, le moins que nous devrions faire si le divorce subsiste, c'est que l'on condamne les divorcés à être les premiers conscrits et les divorcées, elles, à servir aux armées comme cantinières.

"Notre façon de traiter le divorce, a dit M. Pouliot, est une disgrâce. Les volumes de nos statuts parlementaires sont remplis de demandes de divorce par Monsieur un tel ou Madame une telle. Qui donc peut affirmer qu'il s'agit d'un monsieur, d'un gentleman? Qui donc peut affirmer que MadameX.... en instance de divorce, mérite que les législateurs du pays s'occupent d'elle?

"Toute cette affaire de divorce est une honte. A mon avis, nous-mêmes, nous devrions avoir honte de participer à pareille affaire. Je ne trouve pas de termes assez forts pour la dénoncer. Nous sommes des fous de laisser passer de pareilles mesures simplement pour donner la chance à quelques parasites de se présenter devant le Parlement et de frapper monnaie aux dépens de notre honneur. Je tiens à le répéter, les rapports du comité sénatorial sont stupides et, dans neuf cas sur dix, il n'y aurait pas un juge qui voudrait accorder le divorce sur une preuve comme celle qui est reçue par ce comité.

"Au comité, quelles questions pose-t-on? Par exemple, celles-ci: Y a-t-il consntment de l'autrie partie? Y a-t-il eu collusion entre les parties? Les parties intéressées répondent non. Il leur est loisible de se parjurer. Il est évident qu'elles se parjurnt, la chose est d'ailleurs admise. Il en est qui absorbent cela comme une gorgée d'eau et qui se croient la conscience nette. C'est simplement honteux. En tant que citoyens honnêtes, nous ne pouvons faire autrement que de désapprouver de pareilles mesures législatives. C'est une perte de temps et c'est une malédiction. Je regrette que mon vocabulaire ne me permette pas d'employer d'expression plus fortes. On nous demande de voter ces bills de divorce. Ce sont toutes des mesures pourries et nous devrions les rejeter".

Les trente bills de divorce ont quand même été votés, ce même soir. Le comité sénatorial du divorce continuera, comme avant ses honteuses enquêtes. Démocratie en putréfaction!

Félicitations, au nom des honnêtes gens, à Jean-François Pouliot pour son courageux discours.

(Le Devoir) Albert ALAIN

LITURGIE

(S. Luc, chap. XIV, V. à 11.)

En ce temps-là, Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens, un jour de sabbat, pour y prendre son repas, ceux qui se trouvaient là l'observaient, car il y avait devant lui un homme hydropique. Jésus, s'adressant donc aux docteurs de la loi et aux pharisiens, leur dit: Est-il permis de guérir le jour du sabbat? Mais ils gardèrent le silence; et lui, prenant cet homme par la main, le guérit et le renvoya. Il leur dit ensuite: Qui de vous, si son âne ou son boeuf vient à tomber dans un puits, ne se hâte de l'en retirer, même le jour du sabbat? Ils ne pouvaient rien lui répondre. Remarquant ensuite que les conviés choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole: Quand vous serez invité à des noces, leur dit-il, ne prenez point la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés quelqu'un plus élevé en dignité que vous, et que celui qui vous aura invités tous deux ne vienne vous dire: Cédez votre place à celui-ci, et qu'alors vous n'ayez la confusion de descendre à la dernière place. Mais quand vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place; de sorte que celui qui vous a invité vous dise lorqu'il viendra: Mon ami, montez plus haut: ce qui sera un honneur pour vous aux yeux de tous les convives; car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé.

REFLEXIONS

L'hypocrisie et l'orgueil sont énergiquement flétris dans cet évangile. Celui-là est un hypocrite, qui, observant les actes extérieurs de la loi de Dieu pour tromper les hommes, néglige d'en accomplir l'esprit, et ce qu'elle a surtout d'essentiel, la charité. Ne croyons donc pas avoir satisfait à l'observation du dimanche en nous abstenant seulement de tout travail servile. Faisons plus, approchons-nous des sacrements, assistons avec ferveur à la messe et aux saints offices, pratiquons d'autres oeuvres de piété ou de charité: alors vraiment nous aurons sanctifié le jour du Seigneur. Quant à l'orgueilleux, il n'a qu'un but, s'élever au-dessus des autres, arriver en tout aux premières places. Mais devant Dieu il n'y a de dignité réelle que dans la vertu. Oh! un jour, combien les rôles seront changés! Ceux que l'ambition aura portés aux plus hauts honneurs se verront abaissés, couverts de confusion à la face du monde entier, et l'humble chrétien qui se sera tenu dans la simplicité de sa foi, dans la modestie de son rang, sera exalté, couronné de gloire aux yeux des anges et des hommes. Le plus humble sur la terre sera le plus grand dans les cieux.

OTTAWA. — Le premier ministre Mackenzie King a déclaré que l'établissement d'une commssion permanente de défense par les gouvernements américain et canadien ne nécessitera en rien le rassemblement prémauré du parlement.

A moins que quelque chose ne survienne, le parlement ne sera pas convoqué avant le 5 novembre, date à laquelle il s'est ajourné, il y a deux semaines.

WASHINGTON. — Accusant William C. Bullitt, ambasadeur américain en France, de s'être rendu coupable d'une chose "très près d'une trahison". un groupe de sénateurs indignés a violemment attaqué le diplomate à cause le son discours de dimanche à Philadelphie.

DUBLIN. — On a révélé le coulage d'un paquebot anglais de 5,000 tonnes, en route pour l'Amérique avec des réfugiés de guerre anglais, certains d'entre eux en route pour les Etats-Unis.

BOITE AUX QUESTIONS

—Les protestants disent que le Christ est le chef de l'Eglise, et ils le prouvent par la Sainte Ecriture. Ils nient donc que le Pape soit le chef de l'Eglise. Comment leur répondre?

Les protestants disent que le Christ lui-même est le chef de l'Eglise, et c'est parfaitement vrai. Mais ils concluent immédiatement: donc l'évêque de Rome ne peut pas être à la tête de l'Eglise. Seulement, ils ont tort de conclure ainsi. La primauté du Pape ne supprime pas le Christ comme chef mais le suppose, au contraire, puisque c'est du Christ que Pierre et ses successeurs reçoivent leur autorité.

Nous pouvons montrer cela par un exemple tiré du pouvoir civil. Le roi George VI est empereur des Indes. Mais pour les habitants des Indes notre roi est un empereur invisible, puisqu'il n'a encore jamais mis les pieds dans ce pays.

Toutefois il se fait représenter par un vice-roi à qui il communique l'autorité requise pour l'exercice de ses fonctions. Que diraient les protestants si les compatriotes de Mahatma Gandhi refusaient de reconnaître l'autorité du vice-roi, sous prétexte qu'ils sont soumis à l'autorité de l'empereur? Ils diraient, et avec raison, qu'il est contradictoire de vouloir reconnaître l'autorité suprême de l'empereur tout en lui refusant le droit de nommer un chef pour agir en son nom.

Pour la même raison, si Notre-Seigneur a donné à saint Pierre et à ses successeurs le pouvoir de gouverner en son nom, cela ne veut nullement dire que le Christ n'est plus le chef de l'Eglise qu'il a fondée. Notre-Seigneur est la pierre angulaire de l'Eglise et son fondement inébranlable. Cependant Pierre aussi est la pierre sur laquelle l'Eglise est bâtie, parce qu'il est rendu solide par la puissance même du Christ, de telle sorte que ce qui appartient en propre au Christ est communiqué également à son vicaire sur la terre.

TROIS-RIVIERES. — Deux nouveaux prêtres des Trois-Rivières ont été ordonnés par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque auxiliaire de Montréal. Ce sont les RR. PP. Wilfrid Gariépy, s.j., fils de l'hon. Wilfrid Gariépy, c.r., et Noel Germain, s.j.

SUR LES BORDS DU RHIN

Fleuve historique s'il en fût, le Rhin a une origine modeste: trois ruisseaux issus du Saint-Gothard s'unissent pour former un torrent, qui se précipite vers le lac de Constance. après avoir franchi les chutes de Schaffouse, il se tranquillise, s'élargit, puis tourne brusquement au nord en quittant la Suisse pour arroser la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Il achève sa course inglorieusement, quoique très utilement, en un labyrinthe de branches où il se confond avec d'autres rivières.

Je l'ai suivi, il y a longtemps, de Bâle à Rotterdam. Je l'ai vu sous divers aspects: en plaine, large, tranquille et majestueux; resserré et rapide entre les falaises rocheuses couronnées de châteaux; lent et placide parmi les prairies hollandaises.

C'est en Prusse rhénane que je l'ai connu intimement, pas loin de Mayence. Là, il est d'une largeur importante, bordé souvent de peupliers, sillonné sans répit par de longues files de bâteaux chalands tirés par des remorqueurs minuscules, et roulant, à l'heure du couchant, des flots dorés par le soleil.

Le pays qu'il arrose a été généreusement doté par la nature: collines verdoyantes, prés fleuris, vignobles et vergers attirent les regards: les villages nombreux respirent le bien-être et l'aisance, et les villes sont grandioses.

Partout, règne l'ordre méticuleux cher à l'esprit allemand qui ne laisse rien au caprice. Tout est aligné, arrangé méthodiquement, d'après un patron quasi-géométrique et plutôt artificiel.

Les habitants ressemblaient au pays. Je les ai trouvé aimables, accueillants, mais comme taillés à l'emporte-pièce. Race docile, sans esprit d'indépendance, excellente terre à potier aux mains d'un autocrate. Les choses marchent à la baguette, tout est prévu et réglé, et l'initiative privée n'a pas grand jeu.

Les étrangers visitant en Allemagne saluaient d'un sourire amusé la fameuse pancarte affichée partout: Polizeilich verboten (défendu par la police). Les Allemands, eux, trouvaient tout naturel d'être menés par le bout du nez et soumis à une bureaucratie autoritaire et affublée de titres résonnants.

D'ailleurs, l'amour des titres est une manie bien allemande, tout le monde en a. La femme reçoit celui de son mari, fût-il prince, conseiller royal, professeur ou simple artisan. Je me souviens de notre amusement lorsque le chef de gare reçut un nouveau titre, long d'un bras, que nous apprîmes par coeur, non sans peine! Notre frivolité étonnait les Allemands, qui prenaient la matière au sérieux.

Sur le pays, planait visiblement l'ombre du militarisme, comme aujourd'hui celle de la swastika. Dès son entrée à l'école, l'enfant était soumis à une discipline minutieuse, rigide, à laquelle succédait sans effort le régime militaire.

L'armée, très à l'honneur chez les Prussiens, était toujours en évidence. Dans les villes, des officiers d'une arrogance incroyable, sanglés dans leurs uniformes, paradaient sur les trottoirs avec des airs de conquérants et ne cédaient le pas à personne, pas même aux dames.

Les villes de garnison avaient quelque chose de sinistre, malgré leur beauté et leur grandeur. On entendait parfois des chuchottements timides sur certains incidents de caserne et nous rencontrâmes, un jour, l'enterrement d'un soldat, mort disait-on en cachette, à la suite de maltraitements.

Quand l'Allemagne eut bâti ses premiers sous-marins, le gouvernement leur fit remonter le Rhin en grande pompe. Sur les rives du fleuve, les écoliers massés saluaient leur passage de chants nationaux: die Wacht am Rhein, Deutschland über Alles, etc (la garde du Rhin, l'Allemagne au-dessus de tout).

Somme toute, la puissance militaire trônait déjà et elle n'a fait que grandir avec une rapidité vertigineuse à peine interrompue par la Grande Guerre. La terrible idole était fermement dressée sur un piedestal sans cesse rehaussé.

Le résultat de tant d'efforts est apparent de nos jours. A force d'être organisée, militarisée, l'Allemagne est devenue un colosse monstrueux, un Moloch insatiable, avide de sang, du sang de ses propres enfants comme de celui des ennemis et des étrangers.

L'armée actuelle, formidable machine de destruction, a été forgée aux dépens du bien-être, du bonheur, de la vie même des masses asservies. La docilité du peuple est devenue servilité d'esclave; l'obéissance est aveugle, sans réplique et sans appel.

On a souvent reproché à certain Ordre religieux son culte de l'obéissance, obéissance pourtant très raisonnable, très légitime, offerte avec joie et amour. Que diraient ses détracteurs de l'espèce demandé par les Nazis? Pour eux, l'obéissance est absolue, elle ne tolère pas la moindre objection, ni le raisonnement; elle oblige, en outre, sous peine de mort, ou de camp de concentration, au parjure, à la trahison, aux crimes les plus noirs, indignes d'êtres civilisés. De là, les horreurs de la guerre présente, menée en défi des lois divines et humaines.

Le Rhin, lui, va toujours son chemin. Le même Rhin, qui a vu Cimbres et Teutons, Romains et Barbares, sépare encore les Francs et les Germains. Dieu l'a mis là, et là il restera tant qu'il plaira à Dieu. Il a vu guerre sur guerre, invasion après invasion. Les conquérants ont disparu, les envahisseurs ont passé dans l'oubli. Après l'horreur présente, comme après les malheurs passés, surviendra l'accalmie.

De même que Charles Martel arrêta la marche victorieuse des Sarrasins et que Mérovée et ses alliés battirent les hordes barbares d'Attila, les défenseurs de la civilisation moderne sauront refouler ces nouveaux Huns qui menacent l'existence même de l'Europe.

Quand la mer monte, il semble que rien ne pourrait l'empêcher de submerger les grèves et les terres. Pourtant, à un moment donné prescrit par le Créateur, elle s'arrête et recule.

Pareillement, quand le temps sera mûr, Dieu fera signe. La marée infernale et destructive déchaînée par des monstres voués au mal s'arrêtera à sa voix. Cet instant sublime arivera, croyons-le avec une espérance que rien ne puisse ébranler!

Alors, les peuples haletants sortiront de leur cauchemar et respireront à l'aise dans un monde renaissant à une vie nouvelle, à la lumière, à la beauté, infiniment précieuses après sa longue agonie.

Ignace LANGIN

L'ECOLE A LE DEVOIR DE PROCURER UNE EDUCATION CHRETIENNE

Discours de S. E. Monseigneur Chiasson au Congrès des Acadiens

Parents chrétiens, vous avez bien compris. L'éducation que vous devez donner dans vos familles et que vous devez faire donner à vos enfants à l'école est une éducation chrétienne, celle qui leur assure le royaume des cieux par l'enseignement de la religion catholique que nous a apportée Notre-Seigneur Jésus-Christ en venant en ce monde. Toute école qui ne répond pas à cette obligation de dispenser une éducation chrétienne, n'est pas faite pour vos enfants. Si elle ne s'acquitte pas du devoir essentiel d'enseigner la religion elle ne peut satisfaire les exigences légitimes et nécessaires des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants. C'est dire que nos écoles, publiques, celles qu'on impose au moins indirectement à vos enfants, ne répondent pas à nos droits de citoyens catholiques, puisqu'elles ne tiennent pas compte dans l'enseignement qu'elles donnent, de la fin dernière de l'homme et bien plus, elles refusent d'en tenir compte.

Aussi, Nos Très Chers Frères, notre conscience de catholiques nous fait à tous un devoir de protester par tous les moyens légitimes et que la prudence ne nous défend pas contre ce système d'école qui refuse de donner à Dieu sa place, la première de toutes, à l'école comme partout ailleurs, mais surtout à l'école qu'avec raison on a appelé un sanctuaire où l'enfant doit apprendre à devenir homme et chrétien fidèle et loyal à son pays et à son Dieu. En attendant que justice nous soit faite pleine et entière sous ce rapport, vous avez, parents chrétient, l'obligation stricte de pourvoir par d'autres moyens à l'éducation catholique de vos enfants. Vous devez tenir à leur faire enseigner la religion et pour celà, vous assurer que les commissaires d'école qui vous représentent et tiennent en quelque sorte votre place, procurent aux élèves les services de maîtres et maîtresses compétents et dévoués à l'enseignement religieux, sans reproche de négligence comme sans peur exagérée et mesquine des autorités scolaires qui les paralyseraient dans l'exécution de leur devoir d'instituteurs et institutrices catholiques. Il est évident que l'enseignement du catéchisme et l'exposition de l'image du Christ crucifié ne peut se faire dans toutes les écoles indistinctement, mais là où les élèves sont en majorité, et, encore plus, totalement catholiques, rien ne devrait empêcher le Crucifix de tenir sa place à l'école, et l'enseignement religieux pendant ou, au moins, avant ou après les heures de classe. Rien ne doit empêcher non plus que tout l'enseignement des matières scolaires ne soit en quelque sorte pénétré ou informé par la religion chrétienne.

VICHY. — Les autorités allemandes ont fermé la frontière entre la France occupée et la France libre. Le trafic ferroviaire et automobile est coupé et les piétons même ne peuvent traverser la ligne entre les deux parties de la France. Les trains spéciaux qui transportent les réfugiés ont suspendu leurs voyages. On se demande si ce geste ne signifie pas que l'Allemagne va bientôt tenter l'invasion de la Grande-Bretagne.

WASHINGTON. — De retour de Londres où il s'était rendu sur l'ordre du colonel Frank Knox, secrétaire de la marine des Etats-Unis, le colonel William J. Donovan a fait un long rapport sur le travail de la cinquième colonne en Europe, avant et pendant la présente guerre. Dans la capitale anglaise, Donovan a rencontré Edgar Mowrer, un journaliste, et à eux deux, ils ont mené une enquête approfondie pour en venir à la conclusion que la "cinquième colonne" avait probablement plus fait que les armées d'Hitler pour amener la chute rapide de la Pologne. Tchéco-Slovaquie, Norvège, Pays-Bas, France et Belgique.

ROME. — Les autorités italiennes ont indiqué que des opérations pour fermer l'accès de l'Angleterre à la mer Rouge feront suite à la conquête de la Somalie anglaise et l'occupation de Berbera, sa capitale.

RUSHVILLE, Ind. — Wendell L. Wilkie a dit que le discours fait à la radio par le secrétaire Ickes est un "pur et simple tissu de mensonges" et qu'il est "stupédait que le président des Etats-Unis ait autorisé un tel discours".

CORRESPONDANCE EN PAYS ENNEMI OU OCCUPE PAR L'ENNEMI

Règles à observer

1. — Chaque lettre doit être accompagnée d'un bon de poste de 50 cents pour couvrir les frais de transport de la lettre au destinataire, et de la réponse à l'expéditeur au Canada.

2. — Ne mettre aucune adresse de renvoi ni timbres-poste sur l'enveloppe à expédier outre-mer.

3. — Inscrire, dans la lettre, le nom de l'expéduteur mais non son adresse.

4. — Ne donner aucun renseignement qui induirait que la lettre vient du Canada.

5. — Accompagner chaque lettre d'une note séparée, mentionnant au long le nom et l'adresse de l'expéduteur, cette note étant pour l'usage de MM. Thomas Cook et Fils, Ltée.

6. — Ne pas cacheter l'enveloppe à destination d'outre-mer, et l'adresser en anglais.

7. — Ne pas insérer plus d'une lettre dans un pli à expédier outre-mer.

8. — Ne pas insérer de monnaie, d'imprimés, de cartes postales illustrées, de photographies ni de timbres-poste.

9. — Etre aussi bref que possible. Les lettres de plus de deux pages seront refusées.

10. — On devra s'en tenir exclusivement aux affaires privées ou sinon aux mouvements militaires ou économique.

11. — Eviter de mentionner la maison Thomas Cook et Fils Ltée dans la lettre.

12. — Les lettres destinés aux prisonniers de guerre ne doivent pas être envoyées à MM. Thomas Cook et Fils, Ltée.

13. — On peut écrire dans n'importe quelle langue.

14. — On ne peut se servir de timbres-poste pour fins de remise.

15. — Toute demande de renseignements adressée à MM. Thomas Cook et Fils, Ltée, doit être accompagnée d'un timbre de trois cents pour la réponse.

NOUVELLES BREVES

LA JEUNESSE AMERICAINE

NEW-YORK — On annonce la récente fondation de la National Foundation far American Youth pour faire contre-poids à l'American Youth Congress, qui serait sous la domination communiste. Gene Tunney est le président du nouveau groupement.

Le 29 août prochain, l'American Youth Congress tiendra un congrès dit de la "mobilisation d'urgence pour la paix" à Chicago. La National Foundation for American Youth prétend que cette réunion est une entreprise communiste, vu que les organisateurs en sont les chefs de la Young Communist League et de l'American Youth Congress.

D'AUTRES PARTISANS D'ARCAND ARRETES

MONTREAL. — La police montée a annoncé qu'elle avait arrêté d'autres membres du parti illégalisé de l'Unité Nationale. On sait qu'Adrien Arcand, chef du parti, a été incarcéré il y a quelques semaines.

Les personnes nouvellement arrêtées à Sherbrooke, Plessisville et à Drummondville, seront aussi incarcérées. On a saisi en même temps de la littérature subversive.

RAPATRIEMENT

VICHY. France. — Environ 800, 000 réfugiés et plus d'un million de soldats démobilisés sont retournés à leur foyer en France occupée avant le 10 août, a-t-on annoncé.

Tous les réfugiés, ou à peu près tous, seront retournés à leur foyer avant l'hiver.

50 DESTROYERS AMERICAINS DISPONIBLES

WASHINGTON. — Un personnage officiel de la marine a dit que 50 destroyers américains seraient prêts à quitter les côtes de l'Amérique pour prendre la défense de la Grande-Bretagne en-dedans d'une semaine, si la Chambre des représentants veut toutefois se rendre au désir du premier ministre Churchill.

Plus de cent des 123 destroyers qui étaient démodés ont été réparés et le reste devra également servir de nouveau.

PRECAUTIONS EN GRECE

ATHENES. — L'armée grecque a supprimé toute permission pour officiers et soldats alors qu'un porte-parole responsable a déclaré: "Nous ne serons pas pris par surprise si la Grèce est envahie".

Dans une troisième tentative de renforcir son armée, le gouvernement a appelé sous les drapeaux plusieurs milliers d'hommes. Au cours de la semaine, l'armée a rigoureusement subi des transformations et des améliorations.

Les précautions grecques sont justifiées à la suite de violentes accusations italiennes.

UNION POSSIBLE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ET DES E.-U.

LONDRES — M. Leslie Hore-Belisha, ancien ministre de la guerre, a parlé aux Communes d'une union possible de l'Empire britannique et des Etats-Unis comme résultat de la guerre. Prenant la parole après le premier ministre Churchill qui avait parlé des relations de plus en plus étroites entre la Grande-Bretagne et les Etatas-Unis, il a fait la déclaration suivante: "Si cette tendance devait conduire à l'union complète comme nous l'avions souhaitée dans le cas de la France, tous les maux de la guerre n'auront pas été soufferts en vain".

DES REFUGIES ARRIVent en Canada

Dans un port de l'est canadien. — Un paquebot, ayant à son bord plus de 800 petits réfugiés et 400 passagers adultes, est arrêté dans ce port où il a laissé quelques-uns des passagers avant de continuer sa route vers un autre port de l'est canadien.

LONDRES. — La crainte de la puissance militaire de la Russie et en particulier de la puissance de la force aérienne soviétique pourrait forcer Hitler un jour ou l'autre à limiter ses attaques contre la Grande-Bretagne, a déclaré en chambre des Communes le premier ministre Churchill.

DUBLIN. — Pris entre deux feux, le gouvernement de l'Eire ne sait quelle attitude prendre depuis que les Allemands lui ont demandé de faire connaître les mouvements des navires irlandais afin de ne pas nuire au "blocus total" de l'Angleterre par l'Allemagne.

VALLEYFIELD. — Allan MacDonald, président du comité de la "Valleyfiled's Industrial" a dit que lo'n construira une manufacture d'acide sulphurique au coût de $1,000,000 dans l'le aux Chats. Les produits de la manufacture se vendront au Canada et aux Etats-Unis.

DUBLIN. — Un avion allemand s'est écrasé près de Cloghane, comté de Kerry, et les six membres de son équipage — dont deux gravement blessés — ont été internés.

LE PROBLEME DU BLE

Un intéressant article du "Devoir" sur la solution proposée: le plan Chagnon

Sous la signature de E. B., le "Devoir" de samedi dernier publiait l'article que voici:

L'Est au secours de l'Ouest

L'occasion se présente trop belle de voir cela se produire, sans que les provinces de l'Est aient cette fois l'impression d'être déraisonnablement dépouillées au profit de celles de l'Ouest, alors que la chose se peut même faire à l'avantage et au profit de l'Est aussi bien que de l'Ouest, pour qu'on la laisse échapper.

La récolte qui se fait ces semaines-ci dans les provinces des Prairies est particulièrement abondante. On l'évalue dans les 500,000,000 de boisseaux, rien que pour le blé. Les greniers qui se trouvent dans ces mêmes provinces, ceux des ports à la tête des Grands Lacs, des ports du Saint-Laurent et des ports du littoral atlantique sont encore presque remplis des récoltes précédentes. Ils ne sauraient recevoir plus qu'une infirme partie de la récolte de cette année. Par ailleurs, le Canada n'a pour ainsi dire plus de marchés d'exportation pour ses céréales.

Nous notions ici même, ces jours derniers, qu'il serait temps de reprendre, pour tenter de le mettre en oeuvre, un projet soumis l'an dernier, devant un congrès d'agriculteurs des cinq provinces de l'Est, par un agronome qui est fonctionnaire au ministère québécois de l'Agriculture, M. S. J. Chagnon. On sait en effet que notre problème des blés, s'il a été aggravé, et considérablement, par la guerre, existait antérieurement, en temps de paix. Le printemps dernier, quand M. Chagnon soumettait son projet, les agriculteurs de l'Ouest se plaignaient non seulement de la mévente de leurs céréales, mais de l'accumulation dangereuse des stocks, de leur stagnation dans ces entrepôts que l'on dénomment élévateurs.

C'est absurde, plus absurde que jamais dans les circonstances présentes, mais c'est ainsi.

Une demande des Maritimes

L'idée de M. Chagnon, d'utiliser les céréales canadiennes au Canada, puisqu'il ne nous est plus possible de les exporter, cette idée-là a tellement de bon sens que les gens des Provinces Maritimes s'y rallient. Le ministre de l'Agriculture de Nouvelle-Ecosse, M. J. A. McDonald, était à Ottawa ces jours derniers pour représenter au gouvernement fédéral que les Maritimes pourraient absorber immédiatement, à des fins d'engrais pour le bétail, 10,000,000 de boisseaux de céréales, comme l'orge. Mais il s'agirait d'abord, a-t-il dit, de modifier les tarifs ferroviaires: que l'on applique aux céréales d'engrais le tarif qui est actuellement réservé à l'exportation; il en résultera pour l'éleveur de l'Est un rabais de $2.90 la tonne sur ces achats. Tout ce que réclame l'Est agricole, c'est qu'on lui fasse le même traitement qui existe encore en faveur d'un importateur européen qui n'existe plus en tant qu'importateur.

M. McDonald demande encore que l'on organise, par voie d'eau, le transport des grains de l'Ouest de la tête des Grands Lacs jusque dans les ports des Maritimes.

C'est précisément ce que M. Chagnon demandait aussi, il y a dix-huit mois, pour le province de Québec et pour les provinces de l'Atlantique.

Tout le long du Saint-Laurent, sur les deux rives, des quais qui ne servent pour ainsi dire jamais, qui n'ont été construits que pour empêcher le ministère des Travaux publics de tomber en chômage, devraient être aménagés pour la réception et la distribution des céréales de l'Ouest à travers les campagnes laurentiennes.

La demande des Maritimes à Ottawa devraient recevoir sans délai l'appui des agriculteurs québécois.

Richesse d'alimentation et de fertilité

Pourquoi ne pas utiliser au pays même, dans toute la mesure du possible, les céréales produites dans l'Ouest canadien? C'est là, en comprimé, toute la proposition de M. Chagnon. Si cette richesse d'alimentation et de fertilité pouvait être distribuée économiquement dans notre province et dans les Provinces Maritimes, disait M. Chagnon, elle aiderait nos cultivateurs à produire du meilleur bétail et aussi à redonner à nos terres leur fertilité surtout dans les régions de sol arable léger, ce qui comprend la grande partie de notre province. L'utilisation des céréales de l'Ouest canadien dans l'Est canadien signifierait non seulement un grand essor de l'industrie de l'élevage mais une précieuse sous-production en engrais, en fumure.

Cette utilisation des céréales canadiennes au Canada ne peut toutefois se produire que si les tarifs ferroviaires sont revisés complètement, établis sur de nouvelles bases, en fonction des besoins domestiques et non plus en fonction d'un commerce d'exportation qui a cessé d'être. Nos tarifs de transport pour les céréales de toutes sortes sont encore ce qu'ils ont toujours été depuis que nous avons le rail transcontinental et que l'Ouest s'est mis a la pratique d'un genre de culture unique. Il en coûte beaucoup plus cher, le double, peut-être le triple, pour expédier un boisseau de grains de Winnipeg dans une campagne de l'est de l'Ontario, de la province de Québec ou des Provinces Maritimes que pour une expédition du même point de départ jusque dans un port de Gran-de-Bretagne.

Aux Fermiers

LE CULTIVATEUR QUI VEUT REUSSIR DOIT SE TENIR TOUJOURS BIEN RENSEIGNE

La formation d'une bibliothèque agricole pour nos fermiers. — Les bulletins des fermes d'expérimentations. — Communiqués des ministères de l'Agriculturre.

Le cultivateur peut de nos jours puiser une foule de renseignements dont il a besoin pour accomplir son travail, soit des techniciens agricoles, des fermes ou stations expérimentales ou bien par la lecture des bulletins, circulaires et revues agricoles. Ces renseignements vous sont donnés gratuitement, il est de notre intérêt que vous réussissiez. Nous savons tous que l'agriculture est de première importance dans notre province et qu'elle est la base de nos industries alimentaires. Autrefois on attachait moins d'importance sur la qualité et la disposition des produits pour le marché, aujourd'hui le consommateur exige un produit de bonne qualité et de belle apparence.

Les fermes et stations expérimentales font chaque année des expériences sur les opérations de la ferme, les fertilisants, la grande culture, l'horticulture, l'industrie animale, le rationnement des animaux, l'apiculture, le contrôle des maladies des plantes, enfin sur tout ce qui intéresse le cultivateur. Ces résultats sont publiés sous forme de bulletins et circulaires afin de mettre le cultivateur au courant des meilleures méthodes à suivre sur sa ferme. Lisez bien ces bulletins et circulaires, ils sont très importants vous y trouverez une foule de renseignements pratiques. Le personnel de ces fermes et stations peuvent vous donner en tout temps les renseignements sur les différentes cultures de votre région.

Vous avez encore comme source de renseignements, votre agronome pour vous renseigner sur la marche à suivre concernant l'établissement de la comptabilité de votre ferme, la formation d'un bon troupeau laitier en sélectionnant les mauvais sujets et par le bon rationnement, la préparation des sujets d'exposition, les opérations de votre ferme, système de drainage, rotation, fertilisants, etc.

Comme dernière source de renseignements, votre propre bibliothèque agricole, vous pouvez en tout temps à n'importe quelle heure du jour, la consulter. Souvent, il est impossible d'avoir certains renseignements, vu l'impossibilité de vous rendre à un bureau d'agronome ou à la station expérimentale la plus proche. Si vous aviez une bibliothèque agricole, vous pourriez en quelques minutes y trouver les renseignements désirés. Les bulletins nécessaires à la formation d'une bibliothèque vous sont fournis gratuitement sur demande, par le Ministère de l'Agriculture, en s'adressant à la Section des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. Vous pouvez encore vous procurer ces bulletins sur demande, à la station expérimentale la plus proche, laquelle possède une certaine quantité de ces bulletins.

Vous trouverez plus bas les divisions les plus importantes que pourraient servir de base dans la formation d'une bibliothèque. Ceux qui désirent quelque chose de plus élaboré pourraient s'adresser à la station expérimentale la plus proche où leur seront donnés les détails supplémentaires.

1—Economie rurale
2—Industrie animale
3—Grande culture
4—Fertilisants
5—Maladies des plantes et des animaux.
6—Culture spéciale
7—Horticulture
8—Apiculture
9—Floriculture.

Vente à l'automne de 40,000 à 50,000 agnelles

De 40,000 à 50,000 agnelles sortant des grands herbages seront offertes en vente cet automne dans les provinces de Saskatchewan et l'Alberta. Toutes celles qui pèsent de cinquante à soixante-dix livres et qui ne sont pas achetées pour la reproduction seront vendues à des nourrisseurs, pour l'engraissement et l'abatage. Ce stock que l'on peut acheter à un prix qui ne dépasse que légèrement celui des autres agneaux est une source excellente de sujets reproducteurs. On peut les nourrir économiquement pendant le premier hiver au moyen de foin et de quelques grains et elles sont prêtes à l'accouplement au commencement de l'année suivante, comme brebis d'un an. Ce sont pour la plupart des brebis de souche Rambouillet ou résultant des premiers croisements avec des agneaux South down, et lorsqu'elles sont accouplées aux béliers généralement vendus par les éleveurs de races pures, elles produisent d'excellents agneaux de consommation.

Le raport du comité sur les moutons de la conférence fédérale-provinciale tenu dernièrement à Ottawa disait en partie ce qui suit:

"Il semble que les éleveurs qui gardent des moutons auraient tout avantage à renforcer leur troupeau en y ajoutant quelques brebis à l'automne de cette année. Ceux qui n'en gardent pas mais qui ont les facilités nécessaires d'alimentation et de logement, devraient se former un petit troupeau afin de pouvoir faire leur part pour satisfaire à la demande de laine".

LES MARCHES LOCAUX

Dans une crise nationale comme celle que nous traversons, l'importance de certains travaux qui passe inaperçue en temps ordinaire se révèle de façon très claire. Le développement des marchés intérieurs est un de ces travaux. Il faudra dans les années à venir que l'agriculture canadienne étudie ses besoins des consommateurs canadiens et s'efforce d'y répondre le plus possible, tandis que le peuple canadien devrait donner nettement sa préférence aux produits des fermes et des vergers du Canada. Si l'on sait profiter des progrès récemment accomplis dans les systèmes d'entreposage et de conservation, l'agriculture canadienne devrait pouvoir fournir la plupart des fruits et des légumes consommés au pays.

LA VALLEE TURNER PRODUIT 98 P.C. DU PETROLE CANADIEN

La production de pétrole de l'Alberta, en 1939, fut de 7,594,411 barils.

On produit du pétrole en quantités commerciales dans les provinces d'Alberta, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest. Le pétrole brut qu'on extrait des différentes régions varie d'un naphte volatile à un bitume semi-solide.

La vallée Turner, située au sud-ouest de Calgary (Alberta), produit à peu près 98 p.c. de tout ce que l'on extrait au Canada. Ce champ, qui jusqu'à juin 1936 avait produit surtout du gaz et du naphte, fut exploité cette année-là sur le flanc ouest et commença à produire du pétrole brut de haute qualité et d'une densité moyenne de 43 degrés. On y a continué les travaux de mise en valeur jusqu'à maintenant, et à la fin de l'année 1939, 93 puits y produisaient du pétrole brut et on en perçait 17 autres. On a terminé, au cours de l'année 1939, le forage de trente-cinq puits producteurs de pétrole brut dans la vallée Turner et on en a abandonné deux. A l'heure actuelle, ce champ pétrolifère comprend deux zones productrices principales. La plus étendue se trouve dans le sud et elle mesure une longueur établie d'environ six milles ete une largeur moyenne d'à peu près 1½ mille. A environ 9 milles plus au nord se trouve une deuxième zone productrice, qui mesure à peu près trois milles de longueur et qui, au cours de 1939, a été l'objet d'une attention de plus en plus soutenue. C'est dans cette zone que se trouve le puits Home-Millardville no 2 qui, vers la fin de l'année 1939, était le meilleur producteur de la vallée Turner. Malgré les sondages que l'on a fait au cours de l'année écoulée dans la zone intermédiaire de neuf milles, on n'a encore pu se prononcer définitivement sur sa valeur éventuelle.

Bien que les travaux de forage aient été maintenus durant toute l'année 1939 dans la vallée Turner, l'augmentation de la production réelle et de la production potentielle du pétrole brut n'y a pas été aussi rapide qu'en 1937 et en 1938. La cause en est peut-être que le marché est restreint à l'Alberta, à la Saskatchewan et à la partie occidentale du Manitoba. Un autre événement important de 1939 a été l'augmentation de la capacité de raffinage de l'installation de Calgary, où on a construit une nouvelle raffinerie d'un rendement de 5.000 barils et où a augmenté de 2,000 barils le

Vallée Turner, calcaire	7,547,£98
Vallée Turner, brut, peu profond	8,431
Red Coulée, brut léger	13,022
Wainwright, brut lourd	15,041
Divers	10,319
TOTAL	7,594,411

Les improtations de pétrole et de ses dérivés ont atteint, en 1939, une valeur de $55,913,177. La plus forte partie de ces importations représentaient l'achat de 1,298,319,166 gallons impériaux de pétrole brut dont l'épuration devait se faire dans les raffineries canadiennes. Soixante-dix sept pour cent de ce pétrole brut venait des Etats-Unis; 8 pour cent, du Vénézuela, et 14 pour cent de la Colombie. De petites quantités venaient du Pérou, de Trinidad et de Tobago. Les importations de gazoline et de naphte ont été de 109,021,177 gallons impériaux d'une valeur de $7,998,336, dont plus de 85 pour cent venait des Etats-Unis, 7 pour cent de Trinidad et de Tobago, 7 pour cent du Pérou et une faible quantité de l'Alaska. Le Canada a exporté en 1939 pour une valeur de $848,558 d epétrole et de ses dérivés.

Les ventes de gazoline au détail ont rendement d'une raffinerie qui s'y trouvait déjà.

LA PRODUCTION DE PETROLE DE L'ALBERTA EN 1939

atteint au Canada en 1939 le chiffre d'environ 805 millions de gallons, ce qui représente une augmentation de 5.5 p. 100 sur celui de 1938. Bien que la production potentielle de la vallée Turner soit bien supérieure à la production réelle, l'Alberta importe encore une certaine quantité de pétrole brut et de gazoline du Montana. A la fin de 1939, le prix maximum de la liste pour la gazoline régulière, moins la taxe, a été de 21 cents le gallon impérial, à Brandon et à Saskatoon, et de 14.5 cents à Saint-Jean et à Halifax.

La production mondiale de pétrole en 1939 a été estimée à 284 millions de tonnes métriques, en regard de 278 millions de tonnes métriques en 1938. Les principaux pays producteurs sont par ordre d'importance: les Etats-Unis, la Russie, le Vénézuela, l'Iran, la Hollande, l'Inde, la Roumanie, le Mexique et l'Iraq. Le Canada vient en quinzième place dans l'ordre dt la production.

LONDRES. — Le ministère de l'Aéronautique anglaise mande que ses avions ont atteint à plusieurs endroits des dépôts souterrains d'essence dans le port de Kiel, en Allemagne.

LA PRODUCTION DE PORCS AU CANADA MONTE DE 39 P.C.

La production de porcs au Canada en 1940 sera la plus considérable de l'histoire. La production de porcs du printemps de 1940 surpasse de 39 p.c. celle de 1939 et les fermiers rapportent que le nombre de truies qui mettront bas à l'automne de 1940 augmentera de 27 p.c. L'augmentation de la production de porcs au printemps, a eu pour résultat de faire croître de 37 p.c. le nombre de porcs sur les fermes au 1er juin 1940. A cette date le nombre de porcs sur les fermes est estimé à 5,882,000, chiffre le plus élevé dans l'histoire.

L'augmentation de la production de porcs en 1940 est la continuation de l'orientation à la hausse commencée au printemps de 1939. Les prix relativement favorables pour les porcs pendant deux ans et l'abondance de la provende à bas prix ont stimulé l'élevage du porc.

Par suite de l'accroissement de la production, les arrivages atteindront de nouvelles cimes durant le reste de cette année et les premiers mois de 1941. On s'attend à une augmentation de plus de 40 p.c.

D.P.I.

L'entrainement des aviateurs au Canada prend de plus en plus d'ampleur à mesure que se parachève la construction des écoles de l'air de l'empire établies ici. On voit sur cette photo un aspirant-pilote se préparant à monter avec son instructeur.

LES FRUITS VIENNENT BIEN AU MANITOBA

Bien des gens seront surpris d'apprendre que les abricots, considérés actuellement comme un fruit sous-tropical, viennent bien sur les Prairies canadiennes, ainsi que beaucoup d'autres fruits.

Le dernier rapport de W. R. Leslie, régisseur de la station expérimentale fédérale de Morden, Manitoba, devrait intéresser tout spécialement ceux qui ne sont peut-être pas au courant des progrès de l'industrie culture fruitière dans les provinces des Prairies. Citons ici ce rapport:

"Jamais encore nous n'avons vu les arbres, les arbrisseaux et les vignes aussi chargés de fruits que cette année. Les pommiers portent une récolte abondante. Il y a plusieurs centaines de variétés nommées qui se composent de vieilles espèces, comme les Duchesse, Hibernal et Wealthy, des introductions récentes comme les Melba et Haralson, et beaucoup de nouvelles, comme les Beacon et Mount.

"Les pommeries ou pommiers sauvages portent généralement des fruits à profusion, mais ils paraissent avoir dépassé la mesure cette année. Lorsqu'un arbre est surchargé, les fruits ont une tendance à rester petits et la vitalité de l'arbre est soumise à une rude épreuve. La nouvelle race des pommetiers hybrides Redvein offre un intérêt spécial; ces pommettes contiennent une quantité énorme de pectine. Les poiriers rapportent bien. Les cerisiers aigres, y compris le Dyehouse, portent une forte récolte. Les cerisiers Nanking produisent en abondance, comme d'habitude, et les cerisiers des sables et les cerisiers à grappes sont aussi chargés.

"Les pruniers portent de bonnes récoltes de fruits qui sont bien répartis sur l'arbre. Il y a même des abricotiers. Les "Scout" sont chargés. Tout fait prévoir que l'on obtiendra une bonne provision de semence des abricotiers sauvageons de Sibérie et de Mandchourie. Les pêchers sauvages de Chine ont porté quelques fleurs, mais les prévisions sont pauvres en ce qui concerne les fruits.

"Les vignes sont moins vigoureuses que d'habitude, mais on prévoit une récolte passable. La vigne Actinidia a porté une grande quantité de fleurs et il est pobable que de nombreux raisins mûriront.

"Les ronces sont prolifiques. Les sureaux portent une récolte de faible à forte. Les fruits indigènes sont très abondants.

"Les groseilliers et les gadeliers produisent bien. La cueillette de framboises devrait être bonne si la pluie est abondante en juillet. Les noyers ont donné une récolte record en 1939, et beaucoup d'arbres produisent encore bien cette année."

La station expérimentale fédérale de Morden qui couvre plus de 600 acres a entrepris des recherches en horticulture et en agriculture générale en 1916. Cette station de Morden est aujourd'hui le principal terrain d'essai pour les variétés de fruits introduites par le Service de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale. Les expériences conduites à Morden ont demontré que la culture des fruits conduite sur une échelle plus ou moins limitée peut fort bien réussir dans différentes parties des provinces des Prairies.

LE MARCHE

PRIX DU "WHEAT BOARD"

No 1 Dur	54
No 1 Nord	53½
No 2 Nord	50½
No 3 Nord	46
No 4 Nord	39½
No 5 Nord	33½
No 6 Nord	27
No 1 C.W. Garnet	41½
AVOINE —	
No 2 C. W.	14
No 3 C. W.	12½
Fourrage No 1	12
Fourrage No 2	9½
ORGE —	
No 1 C. W.	16½
No 2 C. W.	16½
No 3 C. W.	16
SEIGLE —	
No 2 C. W.	23
No 3 C. W.	18
No 4 C. W.	14
BETAIL.	
Bouvillons de choix	6.75 à 7.50
Ordinaires	5.75 à 6.50
Génisses de choix	6.50 à 7.00
Ordinaires	5.50 à 6.25
Vaches de choix	3.75 à 4.50
Ordinaires	3.00 à 3.50
Taureaux	3.00 à 4.25
Veaux de choix	7.50 à 8.00
Cochons pour bacôn	7.95
Moutons d'un an	5.00
BEURRE	
No 1	22
No 2	20
No 3	17
CREME	
Spéciale	17
No 1	15
No 2	11
OEUFS	
A	16
B	10 à 12
C	6 à 7

ENTREFILETS

La troisième prévision officielle des récoltes de l'Argentine pour l'année 1939-40 donne les indications suivantes:

Blé, 119,452,000 boisseaux (336,199,000 boisseaux 1938-39);

Avoine, 56,581,000 boisseaux (47,335,000);

Orge, 39,091,000 boisseaux (20,209,000).

APERÇU SUR LES RECOLTES

Il s'est fait de bons progrès dans la moisson de la récolte de 1940 dans les Prairies. Bien que le battage ait été retardé au Manitoba par de fortes pluies vers le milieu de la semaine, le temps idéal a hâté la coupe et le battage en Saskatchewan et en Alberta. Au Manitoba la coupe touche à sa fin excepté en quelques régions tardives. Le premier grain à être battu se classe bien et les rendements sont un peu plus élevés qu'on prévoyait. En Saskatchewan environ 35 p.c. du blé a été coupé et dans le sud le battage sera général vers la fin de cette semaine. Les sauterelles ont encore fait unpeu de dommages. En Alberta le battage est bien en cours dans le sud et la coupe et le battage seront généraux cette semaine. Les randements des premiers champs à être battus sont très bons et le grain se classe no 1. La coupe est bien commencée dans le district de Rivière-la-Paix. Il y a eu un peu de gelée en certaines localités du nord de l'Alberta mais il n'y a pas eu de dommages aux jardins et aux champs.

Le temps a été idéal pour la moisson la semaine dernière. Les rendements des premiers champs à être battus sont très encourageants et le blé en général se classe no 1. Les récoltes mûrissent rapidement à cause du temps clair et chaud. Bien que certains champs aient été moissonnés, on ne s'attend pas que la coupe soit générale avant la semaine prochaine. Quelques localités du nord de l'Alberta ont eu un peu de gelée sans qu'il y ait de dommage pour les champs et les jardins tandis que des régions adjacentes rapportent des températures voisines du point de congélation. Les sauterelles continuent à migrer du sud-est vers de meilleures régions de culture et les mouches à scies ravagent encore les champs dans le sud. Il n'y a pas eu de dommages dus à la grêle cette semaine. Les pâturages sont généralement en bon état bien qu'ils sèchent en certains endroits. Le bétail est bien.

TURNU SEVERIN, Roumanie.—La Roumanie a informé la Hongrie que le projet de remettre à la Hongrie environ les deux tiers de la province-frontière de Transylvanie est entièrement inacceptable et ne saurait être considéré.

NEW-YORK. — Alter-F. Chrysler, senior, manufacturier d'automobiles, est décédé à sa maison de Great Neck à Long Island, succombant à une hémorragie cérébrale.

Il était âgé de 65 ans et était malade depuis plus d'un an.

Bénédiction de l'église Saint-Joseph de Fort Kent

S.E. MGR MACDONALD CONFERE AUSSI LE SACREMENT DE CONFIRMATION

La fête paroissiale remporte un succès

Dimanche dernier, le 23 août, la paroisse St-Joseph de Fort Kent avait l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton. Répondant à l'invitation de M. l'abbé Connoir, curé, Son Excellence bénissait le nouveau temple paroissial et conférait à plus de 45 enfants le sacrement de Confirmation.

La messe de Son Excellence, célébrée à 8 heures et à laquelle un très grand nombre de communions furent distribuées, marqua l'ouverture de ces fêtes. La chorale des enfants, par quelques beaux cantiques, ouvrit les âmes à la prière et au recueillement.

* * *

A 10 heures, Son Excellence présida aux prières liturgiques par lesquelles l'Eglise catholique bénit ses temples. Simple, mais touchante cérémonie, qui marque bien tout le respect que nous devons avoir pour la maison du Bon Dieu.

Durant la grand'messe qui suivit, Son Excellence prit place au trône, assisté de M. l'abbé Connoir, curé et du R. P. Henri Routhier, O. M. I. provincial. C'est un enfant de la paroisse, le R. P. Guy Michaud, O. M. I., vicaire à St-Paul qui chanta cette grand'messe ayant comme diacre et sous-diacre le P. Jean Patoine O. M. I. rédacteur à La Survivance et M. l'abbé Burke, curé de Vegreville. La chorale composée exclusivement d'hommes exécuta une belle messe en grégorien.

Au prône M. le curé exprima à Son Excellence Monseigneur l'Archevêque les sentiments d'affection et de reconnaissance de tous ses paroissiens. Puis il loua fort à propos le dévouement des paroissiens de St-Joseph, qui non seulement ont accepté de payer de leur argent, mais qui ont voulu payer de leur personne en construisant de leurs propres mains ce temple qui deviendra lorsqu'il sera complètement terminé, l'un des plus beaux du diocèse.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Henri Routhier, O. M. I. Il commenta ce texte que l'on retrouve au Troisième livre des Rois: "Et le Seigneur lui dit: J'ai exaucé ta prière et tes supplications que tu as faites devant moi: j'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie afin que j'y établisse mon nom à jamais; et mes yeux et mon coeur seront là tous les jours."

* * *

Après la messe, eut lieu la cérémonie de la Confirmation des enfants. Puis Son Excellence donna quelques conseils paternels aux nouveaux confirmés ainsi qu'à leurs parents. Il tint à affirmer hautement sa joie et sa consolation de se retrouver au milieu de la si bonne population de St-Joseph. Il les remercia du magnifique travail accompli, sous l'habile direction de M. l'abbé Connoir et des bonnes Religieuses, et exprima sa satisfaction particulière que ce temple ait pu être construit en comptant presqu'exclusivement sur la bonne volonté des paroissiens. En terminant, il fit un rapprochement entre le temple matériel de l'église et le temple spirituel des âmes.

* * *

Un dîner paroissial, tout comme le souper d'ailleurs, avait été préparé par les dames, dans la salle paroissiale, tout récemment agrandie.

Toute la population et ses invités se transportèrent sur le terrain de jeux pour y assister à deux parties de balle-au-camp. La première fut disputée entre les équipes de Bonnyville et celle de Fort Kent. La première équipe y remporta la palme de la victoire par 3 à 2. Les vainqueurs devaient se mesurer avec l'équipe du Lac Froid, malheureusement une pluie assez violente vint mettre fin à cette seconde et non moins intéressante partie, dès la première manche.

Le clou de la journée ce fut le programme qui devait avoir lieu, le soir même. La salle paroissiale s'emplit de paroissiens et de visiteurs, pour assister à la soirée organisée par les Religieuses de Ste-Croix et leurs élèves.

Le drame exécuté par les jeunes filles de l'école paroissiale fut particulièrement apprécié. L'excellente compréhension que les acteurs avaient de leur rôle respectif, l'exécution très soigné qu'ils en donnèrent, le coloris et la belle apparence des costumes, tout nous permet d'accorder d'emblée la note "parfait".

Cette soirée était agrémentée d'une comédie, de morceaux de musique et de quelques chants.

M. Joseph Miville Dêchène, député fédéral se fit l'interprète des invités en félicitant la population de St-Joseph de l'esprit d'union dont elle a toujours fait preuve, union qui leur a permis et leur permettra encore de progresser.

Le R. P. Routhier ajouta quelques mots, puis M. le curé Connoir réitéra ses remerciements et son affection à ses chers paroissiens. "Je suis content de vous" furent ses dernières paroles.

En plus des visiteurs déjà mentionnés signalons la présence de M. l'abbé Lapointe, curé de Bonnyville, de M. l'abbé Campeau, curé de Brosseau, de M. l'abbé Ricard, vicaire à Bonnyville du R. P. Lavallée, O. M. I., curé du Lac Froid et du R. P. Thomas Pelletier, O. M. I., missionnaire à LeGoff.

Au curé de St-Joseph, comme à tous ses paroissiens, la "Survivance" est heureuse d'offrir ses plus chaleureuses félicitations.

Un témoin.

St. Paul

Départs. Ces jours derniers deux jeunes filles de notre paroisse Mlles Carmelle Joly et Aurore Tétreault, fidèles à l'appel du Divin Maître, disaient adieu à leurs parents et amis et nous quittaient pour le noviciat des Soeurs de l'Assomption à North Battleford, Sask. Nous leur souhaitons bonheur et persévérance et espérons qu'elles ne nous oublierons pas dans leurs bonnes prières.

* * *

Dimanche, le 18 août, à la résidence de M. Zénon Roberge a eu lieu une grande réunion de parents et d'amis en l'honneur de M. et Mme Adrien Alain à l'occasion de leur départ pour la Colombie Britannique. La plus franche gaieté n'a cessé de régner parmi tous les invités et l'on ne se sépara qu'aux petites heures.

La famille Alain demeurait ici depuis plusieurs années et ce n'est pas sans regret que nous les avons vus s'éloigner de nous. Ils demeureront désormais à New Westminster, B. C. Nos meilleurs voeux de bonheur et de succès les accompagnent.

* * *

Etaient de passage au presbytère la semaine dernière: Le R. P. Henri Routhier, O. M. I., Provincial des Oblats, les RR. PP. Guy Michaud et Georges Tétreault, O. M. I.

Le R. P. Jean Patoine de "La Survivance" est aussi venu passer quelques jours de vacances parmi nous.

Photo prise à l'issue du mariage des nouveaux époux Turgeon, à Morinville.

MARIAGE TURGEON-CAOUETTE

Il est célébré à Morinville par Mgr Pilon

Récemment avait lieu en l'église de Morinville le mariage de M. Georges Turgeon et de Mlle Julia Caouette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par leur dévoué pasteur, Monseigneur Pilon. Monsieur Turgeon est le fils de M. et Mme Louis Turgeon, et le petit-fils de M. Cléophas Turgeon, l'un des pionniers de Morinville. La jeune épouse est la fille de M. et Mme Timothée Caouette.

A l'issue du mariage, un banquet réunissait tous les invités à l'hôtel Alberta. Invité à dire quelques mots, M. Jean-Baptiste Boulanger présenta ses meilleurs voeux aux nouveaux mariés et termina en leur souhaitant de conserver toujours "la beauté, l'espérance et l'amour, les trois grands dons de Dieu, et qui sont en même temps les plus beaux joyaux de la couronne de la mariée."

M. et Mme Turgeon demeureront à Morinville. Parmi les invités qui ont pris part à cette fête de famille, on remarquait:

M. et Mme L. Turgeon, M. et Mme T. Caouette, M. et Mme R. De Tonnancourt, M. et Mme E. L'abbé, M. et Mme Raymond Robert, M. et Mme J. Schaffers, M. et Mme G. Schyes, M. et Mme A. Caouette, M. et Mme Lb. Caouette, M. et Mme H. Théberge, M. et Mme G. Guns, M. et Mme A. Williams, M. et Mme N. Turgeon, M. et Mme J. Anderson, M. et Mme E. Bélanger, M. et Mme E. Nobert, M. et Mme F. Nobert, M. et Mme D. Cochlin, M. et Mme L. Letourneau, M. et Mme G. Ethier, M. et Mme C. Charest, M. et Mme G. Rivet, M. et Mme W. Beaupré, M. C. Turgeon, Mme R. De Tonnancourt, M. A. Turgeon, M. A. L'abbé, M. P.-E. L'abbé, M. A. Maure, M. J.-B. Boulanger, M. G. Bélanger, M. M. Bélanger, M. G. De Tonnancourt, M. R. De Tonnancourt, M. L. De Tonnancourt, M. Roch De Tonnancourt, M. Luc Turgeon, M. Geo. Caouette, M. R. Nobert, M. R. Ethier, M. P. Turgeon, Mlle E. Turgeon, Mlle B. Maure, Mlle B. M. Landry, Mlle M.-A. Turgeon, Mlle L. Letourneau Mlle B. Caouette, Mlle C. L'abbé, Mlle E. L'abbé, Mlle S. L'abbé, Mlle K. Schaffers, Mlle A. Nobert, Mlle M. Cochlin, Mlle J. Rivet, Mlle M. De Tonnancourt.

BELLES CEREMONIES RELIGIEUSES A MORINVILLE

La série de nos mariages s'est encore allongée au cours des dernières semaines et nous comptons deux couples d'heureux depuis notre dernière correspondance. Ainsi le 19 août M. Harvé Arbour conduisait Mlle Eulalie Rivet aux pieds des autels et le lendemain M. Anselme Béland en faisait autant de Mlle Germaine Gauthier. Les deux mariages furent solennels et un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église pour l'occasion. Nous faisons les meilleurs voeux pour ces jeunes couples qui commencent dans le chemin de la vie. Puisse celui-ci être plutôt rose et remplie de bonheur.

* * *

Quelques jours auparavant nous assistions à une autre cérémonie, c'était celle des derniers voeux de six religieuses qui se donnaient à Dieu pour toujours. Il est inutile de dire que cette dernière fut très imposante, étant présidée par Son Excellence Mgr McDonald d'Edmonton. Comme les professes étaient assez nombreuses, la cérémonie se déroula dans l'église même et le grand public fut admis. Pour plusieurs ce fut une révélation et combien touchante! Aussi plus d'une paupière se mouilla en voyant ces religieuses prosternées sur la parvis du temple, alors que le célébrant implorait les saints du ciel de faire descendre les grâces d'en haut sur les victimes. Notre paroisse comptait un enfant dans la personne de Soeur Maxime, autrefois Mlle Tarcienne Boissonneault. En la considérant faire l'offrande d'elle-même au Maître des Maîtres, notre pensée se portait vers le père qui de là-haut devait suivre la cérémonie. Il aurait été si heureux de le faire sur cette terre et nous ne doutons pas qu'il ne fût présent du haut du ciel.

M. Siméon Langlois et M. Gaumont avaient aussi un enfant qui prononçait les derniers voeux et ils sont venus avec toutes leurs familles. Pour comble de joie, ils avaient le plaisir de recevoir une courte visite de la part de leurs enfants religieuses avant qu'elles ne retournent dans leur champ de travail.

Ajoutons enfin que M. et Mme Ephrem Rousseau avaient la bonheur de revoir leur fille, nouvelle religieuse de deux semaines, vendredi le 16. Soeur Marie Ephrem est nommée pour le Lac la Biche où elle enseignera désormais.

Pouvons-nous ajouter que dimanche dernier une nouvelle recrue pour la communauté des Filles de Jésus nous laissait pour le noviciat de Trois-Rivières, nous voulons dire Mlle Alice Trottier. Elle est partie contente et joyeuse comme une personne qui voit se réaliser le rêve de sa vie. Nous offrons nos félicitations et nos meilleurs souhaits à la nouvelle postulante. Elle a su choisir la meilleure part.

HISTOIRE DE VIMY

Les origines de la paroisse: 1900. — Visite à la "Butte", surnommée Edison. — Monseigneur Legal, O.M.I. et les premiers colons

L'histoire de ce district, appelé d'abord Dunrobin, et maintenant Vimy, est intimement liée, dans ses origines, à celle des districts qui l'environnent. En 1900 que nous prenons comme point de départ, aucune ligne de chemin de fer n'allait au-delà de Morinville. A l'automne de 1900, les trains au nord de Morinville furent arpentés par les agents du gouvernement en vue de la colonisation, et quelques hommes commencèrent à les visiter en qualités de "squatters". (On appelle squatter celui que s'établit sur une terre qui ne lui appartient pas encore.)

Parmi les premiers colons mentionnons Louis Lagassé, Achille Fortier, Israel Fortier et quelques autres qui se rendirent jusqu'à la rivière Pembina. Il va sans dire que ce voyage s'effectua dans des conditions pénibles: manque de chemins ou plutôt de "trails", qui n'étaient sés, difficultés de toutes sortes. Les le plus souvent que des fondrières, troubles des campements improvisés, "squatters" bravèrent tout sans broncher.

Ce fut la région qui est maintenant le district territorial de Westlock qui retint leur attention. Le terrain y étant sensiblement plus élevé devait s'égoutter plus aisément; puis il était moins boisé qu'ailleurs, et le fond semblait bon. Ce fut donc sur cette butte (qui devait plus tard s'appeler Edison) et dans les environs, que les colons établirent leurs "claims" en tirant sur chaque lot un sillon de charrue; de plus ils inscrivirent leurs noms sur des planchettes qu'ils fixèrent à des arbres.

Ces dispositions prises, nos gens s'en retournèrent à St-Albert. Morinville ou Edmonton, attendant que les nouvelles terres arpentées qu'ils venaient de visiter fussent mises sur le marché pour venir s'y établir alors comme colons réguliers. Ils n'y revinrent pas tous. Plusieurs n'ayant pas présenté leurs réclamations en temps opportun, se virent supplantés par des colons venus de l'Est qui firent application dès la première heure où l'agence des Terres mit les lots à la disposition de la Colonisation.

Un deuxième parti d'explorateur vint visiter la "Butte". Ce parti comprenait, en plus de quelques colons déjà nommés, Monseigneur Emile Legal, O. M. I., évêque de St-Albert, le curé Jolicoeur de Morinville, le curé O'Kuyssen, de la Rivière-Qui-Barre, et quelques autres. C'était en juillet 1901.

L'Evêque avait fait application auprès du Gouvernement pour obtenir une portion de terrain, (40 acres), pour fins religieuses sur la "Butte", qui paraissait alors le site le plus avantageux d'un centre catholique. De là, aussi, le coup d'oeil était des plus pittoresques: cette élévation de terrain, peu considérable il est vrai, commandait cependant un assez vaste territoire. Des 40 acres octroyés à la Corporation Episcopale de St-Albert, 5 furent exempts de taxes, devant servir comme emplacement d'une église et d'un cimetière. M. Louis Lagassé s'offrit à prendre la balance du lot soit 120 acres au lieu de 160 qu'était la mesure régulière. Avant de s'éloigner, l'Evêque fit ériger une croix qu'il bénit lui-même. Cette croix était l'oeuvre de M. Achille Fortier. Et l'on décida l'établissement d'une chapelle en ce lieu connu sous le nom de la "Butte", puis de "La petite Prairie", et enfin "Edison".

(à suivre)

FALHER — Ste-Anne

Mardi le 27 août 1940, dans l'église de Falher Mlle Irène Ethier convolait en juste noce avec M. Joseph Larochelle employé de la mission du Lac Esturgeon. M. Jean Larochelle et Mme feu Frs-Xavier Ethitr servaient de témoins. M. Gérard Brulotte et Mlle Simonne Ethier étaient respectivement garçon et fille d'honneur.

Des solos ont été exécutés durant la sainte messe par MM. Gérard Proulx, Oliva Landry et Eudore Daoûst.

Plusieurs visiteurs de marques ont relevé l'éclat de cette cérémonie par leur présence. Le R. P. Nadeau curé de Girouxville, le R. P. Fournier supérieur du Lac Esturgeon et le R. P. Tétreault avaient pris place dans le sanctuaire.

Les nouveaux mariés sont partis au cours de l'avant-midi en voyage de noce, vers Grande-Prairie.

M. et Mme Chalifoux ont reçu cette semaine la visite d'une Rde Soeur Ursuline de Jésus, d'Edmonton. Cette religieuse est la soeur de Mme Chalifoux.

* * *

Mlle Marcelle Bugeaud quittait Falher mardi soir pour aller enseigner à Beaumont.

* * *

Les soeurs de Ste-Croix de Falher ont reçu une nouvelle supérieure Soeur Marie de Sainte-Germaine. Cette religieuse distinguée a eu l'honneur de fonder les missions du Bengale pour sa congrégation. Elle répandra parmi les enfants de notre école l'esprit missionnaire.

Toutes les soeurs de Ste-Croix sont de retour de leurs tournées missionnaires dans le Vicariat où elles ont enseigné avec beaucoup de succès le catéchisme.

* * *

Mme Frank Gagnon est à Edmonton depuis quelque temps sous les traitements de quelques spécialistes. Nous souhaitons à Mme Gagnon un prompt rétablissement.

MEXICO. — Léon Trotsky, le révolutionnaire russe exilé, a été attaqué et tué avec une hache à pic dans le bureau de sa résidence à Coyoacan, près d'ici.

PIQUE-NIQUE DES CANADIENS DE LOS ANGELES

Notre pique-nique canadien-français du 11 de ce mois fût un succès, un très grand succès. Plus de 500 canadiens y étaient. On est porté à croire que dans une ville éloignée et étrangère que chaque nationalité est portée à se rassembler. Pas ici, à Los Angeles, du moins, moins qu'ailleurs. Et surtout les canadiens qui sont les plus américanisés. Nous demeurons tous si loin, les uns des autres, et nous n'avons pas de paroisse à nous pour nous ramasser chaque dimanche. Donc, réunir 500 canadiens ici à Los Angeles, est un évènement. Aux premiers temps, c'était plus facile; les canadiens étaient plus fraîchement arrivés. Aujourd'hui, ce sont les plus jeunes, élevés ici, qui conduisent. Nous sommes rendus qu'à peine les enfants ont-ils deux ans qu'ils conduisent tout. Le plus gros pique-nique canadien-français connût à Los Angeles serait celui de 1924, où nous étions 1800 personnes. A notre dernier pique-nique, du 11, les avocats Thomasset et Audet nous parlèrent, ainsi que le Rév. Père Jules Truduo, et le président de la Colonie Suisse-Romande, M. G. Moaelcon. Un prix de $2. fut donné à M. E. Le Pire qui devina 730 pour 731 fèves qu'un vaisseau contenait. J'ai encore mal au pouce d'avoir aidé à couper 45 verges de rubans en petits bouts pour les boutonnières. Mme J. B. Godbout aussi. Tout le temps de son discours, M. Nap. Bissonette, ancien président de notre ex-société de St-Jean Baptiste, perçut ses dents jusqu'à s'impatienter tellement qu'il les mit dans sa poche, et sans gêne. Les grands gens ne se laissent pas déranger par les petits détails.

R. Thibaudeau.

VICHY, France. — Des ouvriers cherchent encore des obus qui n'ont pas fait explosion, au raccordement de chemin de fer de Miramas, près de Marseille, où un train de munitions sauta le 5 août.

BONNYVILLE — St-Louis

Une bonne pluie rafraichissante et bienfaisante est venue arroser la région dimanche après-midi. Notre district a souffert de sécheresse cette année. Quoique trop tard pour une grande partie de la récolte il en résultera encore beaucoup de bien.

* * *

Nous apprenons la mort de George Stover de Mallaig. Le malheureux s'est suicidé en se pendant dans sa grange dimanche matin.

* * *

M. J. M. Déchêne M. P. est de retour d'Ottawa depuis quelques jours. Notre député est très occupé depuis son retour dans l'intérêt de son comté. Il est heureux de revoir les amis et s'attend d'être rappelé à l'automne. M. André Déchêne, son fils, avocat a ouvert un bureau à Bonnyville, et se dit très encouragé.

* * *

L'inscription nationale s'est effectuée d'une manière aussi complète que possible dans notre région. Les cartes bilingues que nous avons eues ainsi que toutes les instructions en français ont plu aux gens et ont aussi aidé à répondre plus clairement aux questions nombreuses posées à nos gens. Les officiers suivants étaient employés au bureau d'inscription. Phs Durocher, F. A. Galarneau, Mme Donahue, Paul Sabourin, Maurice Sabourin, Mme André Déchêne, Hervé Turcotte, Lionel Landreville, Oscar Vilandré et l'abbé Alcide Ricard. 696 personnes se sont inscrites dans la division de Bonnyville, dont 81 célibataires âgés entre 19 et 45 ans. Tous ont répondu à l'appel.

BELLE SOIREE A LAMOUREUX

Notre soirée du 25 août vient s'ajouter aux nombreux succès remportés par l'organisation de nos dévouées Dames d'autel. Il y avait une bonne assistance et des visiteurs d'Edmonton, de Legal et de Gibbons. Le Rév. P. Breton o. m. i. et le Rév. P. Gobeil o. m. i. nous ont honoré de leur présence. Notre député provincial, M. Lionel Tellier était aussi au milieu de nous accompagné de son épouse. Tous les gens du district Paradis et les amis de Mme Tellier étaient content de la revoir. Chacun se souvient en effet avec plaisir de son trop court séjour à Lamoureux lorsqu'elle enseignait à l'école Paradis. On joua aux cartes jusque vers dix heures. Les prix des Dames donnés par Mmes Gordon Lachapelle, Edmond Noël et Denis Campeau furent gagnés par Mlles Eva Paradis, Jeannette Lepage et Mathilde Langlois. Les prix des hommes offerts par Adélard Gaumont, Emile Normandeau et Pierre Bélair furent remportés par MM. Ephrem Doucette, Adélard Gaumont et Siméon Royer. Un prix spécial, offert séance tenante par M. Lionel Tellier fut tiré au sort par les vainqueurs aux cartes. La moitié fut attribuée à M. Adélard Gaumont et l'autre moitié à Mlle Jeannette Lepage. Le prix d'entrée donné par Mme Enoch Lepage échut à Mlle Mme Enoch Lepage échut à M. Alcide Gaumont. La raffle: quatre pièces de un dollar en argent donnée par M. Ovide Boisjoli fut distribuée à MM. Jean Normandeau, Zéphir Normandeau, Lionel Tellier et Lucien Langlois. Le clou de la soirée fut sans aucun doute, la vente à l'encan chinois d'un petit goret donné par M. Joseph McPike. Cette vente fut conduite de façon experte par le Rév. P. Breton et rapporta une jolie somme. Detail intéressant c'est le Rév. P. Gobeil qui fut le gagnant. Mais comme le Rév. Père avait reçu déjà de nombreux sujets à quatre pattes pour prix d'abonnement à la Survivance, il fit cadeau du petit goret à M. le Curé, qui le remit immédiatement en vente. C'est M. Siméon Langlois qui finalement en fit l'acquisition.

La veillée se termina par un petit concert donné par les frères Jacob, Lucien Desrosiers et Marie Claire Desrosiers.

Un grand merci, à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée et particulièrement à nos Dames d'autel qui en ces occasions se dépensent sans compter.

OTTAWA. — Nos troupiers seront munis désormais de revolvers de calibre 38 afin de remplacer ceux du calibre 45 dont ils étaient auparavant armés. Ce changement d'armes s'effectue afin d'uniformiser notre équipement militaire de façon à ce qu'il s'harmonise parfaitement avec celui de l'infanterie britannique. Lors de la dernière guerre les réservistes canadiens devaient acheter leur revolver Mais cette arme leur est maintenant fournie par la Défense nationale. C'est ce dernier ministère qui vient d'annoncer que le calibre 38 sera substitué au calibre 45.

M. L'AVOCAT A. M. DECHENE

Il s'établit à Bonnyville. — Sa carrière. — Sa famille.

Le 1 août dernier, Bonnyville voyait s'ouvrir une nouvelle étude légale: celle de M. l'avocat André Miville Dechene.

M. André Miville Dechene est né à Edmonton le 25 janvier 1912. Il appartient à une famille bien connue dans notre région. Son père, M. J. Miville Dechene, député au Fédéral, a vécu parmi nous pendant plus de 50 ans et fut il y a près de trente ans président de la Société St-Jean Baptiste d'Edmonton. La famille Miville Dechene, depuis 1896, a aussi donné à Ottawa deux députés, un sénateur, un ministre de l'Agriculture à Québec.

M. André Miville Dechene, qui ouvre sa carrière à Bonnyville, a fait ses études primaires à l'école Grandin, à Morinville, à Thérien puis à St-Paul. Ses études terminées au Collège des Jésuites, en 1932, il alla suivre les cours de Droit à l'Université d'Alberta et en sortait en 1939. Après une année passée à l'étude légale Griesbach, O'Connor et O'Connor, il était admis au Barreau par le Juge en Chef Horace Harvey. Ce fut M. Georges B. O'Connor qui le présenta.

Le nouvel avocat est déjà une figure bien connue en divers cercles. Il fut président du Club de Droit de l'Université, pour l'année 1938-1939 et a pris part à plusieurs débats universitaires. Il est actuellement vice-président de l'Association des Anciens Elèves des Jésuites.

Nos meilleurs voeux de succès à M. André Miville Dechene.

ST-ALBERT

Monsieur Germain Leblanc du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask., et sa dame sont venus passer deux semaines de vacances chez leur parents et amis à St-Albert, Villeneuve et Edmonton. Jeudi dernier monsieur Leblanc visita les bureaux de la Survivance.

Le mouvement Coopérateur

JUSTICE ET CHARITE

Base de franche coopération

Les vertus de justice et de charité sont le base de toute franche coopération.

Si vous voulez faire une expérience personnelle de cet avancé, posez la question suivante devant un groupe de cultivateurs ou d'ouvriers: Qu'entendez-vous recevoir de votre organisation coopérative? Infailliblement vous recevrez cette réponse: "Nous voulons obtenir plus de justice". Cependant cette réponse n'est qu'un résumé, qu'une généralisation du pourquoi de leur union; car vous entendez des explications qui développeront davantage le but poursuivi. Je choisis, entre plusieurs, quelques arguments qui courent sur les lèvres des coopérateurs: "Nous nous unissons parce que nous voulons que nos droits soient respectés; parce que nous désirons être reconnus comme faisant partie du grand tout que forme la collectivité; étant donné qu'individuellement nous sommes ni plus ni moins que des quantités négligeables; enfin nous nous unissons parce que, de ce fait, nous serons davantage les administrateurs de nos biens et moins les jouets de la spéculation."

Comme conséquence l'on s'unit, l'on coopère pour que la justice intervienne et établisse plus parfaitement l'ordre dans l'organisme social; l'on se forme encore en coopération, par moyen de syndicats ou de sociétés, afin que premièrement, la profession ou le métier du groupe ait son statut propre permettant ainsi à chaque classe organisée de régir, de surveiller elle-même, dans ses cadres bien définis, les activités de sa corporation; et, deuxièmement, afin que les membres d'une corporation coopérative obtiennent de par leur organisme tous les privilèges qu'ils ont droit de recevoir selon l'apport individuel donné au bénéfice du pays, de la province et de la région qu'ils habitent.

Voilà, également une formule, une méthode propre "à favoriser la paix et l'entr'aide parmi les hommes." (Pie XI) Pas un de nous ne peut s'empêcher de réclamer, d'insister pour que chaque classe de la société, chaque catégorie d'individus s'organise en association professionnelle, même au prix des plus grands sacrifices d'intérêts personnels.

Cependant si l'obtention d'une justice parfaitement méritée est à la base de toute association coopérative, il y a, par ailleurs, un autre élément essentiel à la réussite de tels organismes. Et cet élément, c'est la vertu de Charité, ce lien "spirituel" qui fera "le rapprochement des volontés et l'union des coeurs", qui donnera à ces institutions d'aide mutuelle une solidité de tout repos. Tel est l'enseibnement de Pie XI; telle est la doctrine sociale de l'Eglise; tel est le précepte du Christ: "Quand je posséderais tous les biens, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien" disait saint Paul.

Toute association d'hommes est en quelque sorte un organisme humain; et chacun de ces organismes est composé d'individus avec tout leur bagage de prétentions, d'aspirations, de susceptibilités, d'amour-propre et de là, comme conséquence, sujet aux jalousies, aux rancunes, aux discussions acerbes et à la formation de "clans"; en un mot ces organismes humains portent dans leur seins deux défauts bien communs à tous les hommes c'est-à-dire, l'esprit d'individualisme et d'égoïsme.

Imaginez, pour un instant, une société coopérative parfaitement organisée; l'esprit de justice fait que cette dernière acquiert tous ses droits pour le bénéfice de "sa collectivité" d'abord et ensuite pour chacun des membres qui la composent, en remettant à tous, individuellement, la part de l'héritage conquis. En un mot le droit de tous et de chacun a été respecté et reconnu. Mais comment se fait-il que des sentiments de discorde percent déjà l'horizon de la bonne entente?.... La vertu de justice pourra-t-elle, seule, retenir certaines prétentions dangereuses et propres à donner la mort à une institution de première importance?.... Je ne le crois pas.

"L'accord des volontés", par l'acceptation généreuse et volontaire d'une discipline établie et fixée dans des règlements, la soumission à l'autorité librement choisie, se fera uniment par la vertu de charité, vertu de renoncement et de sacrifices.

La charité fera donc aimer les oeuvres de la justice.

Ces principes posés, nous admettons facilement que toute coopération devient stable et viable en autant que les vertus de justice et de charité sont à la coopération ce que les soliveaux sont au plancher d'un édifice.

J. Augustin FORTIN
(Le Progrès du Saguenay)



Dimanche le 25 la cloche semeuse de bonnes et mauvaises nouvelles, nous annonce l'arrivée de notre curé, M. l'abbé Chartrand. C'est une joie pour tous de le savoir parmi nous: depuis longtemps nous espérions son arrivée; enfin le grand jour est arrivé et c'est avec joie que nous lui souhaitons la bienvenue. Nous espérons qu'il se plaira parmi nous.

* * *

Un accident qui aurait pu avoir des suites bien plus graves est arrivé à M. William Hérard alors qu'il était à couper du grain Il travaillait en avant de sa machine lorsque les chevaux partirent lui enfonçant une garde dans la cuisse, coupant nerfs et muscle et refoulant jusque dans la hanche. M. Joseph Desaulnier qui travaillait pas très loin de là vint à son secours. Il fallut lever la machine pour le sortir de là. Il fut de suite transporté à l'hôpital, où il est à l'université sous les soins du Dr Alexander. Son état est satisfaisant pour le temps. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

* * *

Le jeune Armel Lambert est venu près de se crever un oeil, alors qu'il était à jouer. Il fut de suite transporté à l'hôpital où il passa quelques jours. Il est maintenant chez lui assez bien.

* * *

Le jeune Killiam Demers étant à défaire de la clôture, lorsque la broche se brisa l'atteignant dans l'oeil et le crevant. Il passa une couple de semaines à l'hôpital et revint moins un oeil. C'est bien de valeur un si jeune homme qui restera infirme. Nous lui offrons nos sympathies bien sincères.

* * *

Le jeune John Oreschuck se brisa un poignet en tombant de cheval. Il est à l'hôpital où il se rétablit assez bien.

* * *

Comme l'on peut voir nous venons de traverser une vague d'accidents dans un temps si pressé ca dérange beaucoup.

* * *

M. et Mme Wilfrid Bérubé sont les heureux parents d'une petite fille.

* * *

Mme Geo. Donahue est en visite chez sa mère Mme Alfred Dubord.

* * *

Les familles Lambert et M. Arthur Leblanc, Mme Alex Vaugeois et Mlle Annette Vaugeois sont revenus d'un voyage à Banff passant par Jasper. Ils furent enchantés de leur voyage.

* * *

M. Thomas Mercier de Viking était en tournée d'affaire à Beaumont, visitant en même temps chez M. Joseph St-Jacques.

* * *

A propos d'enregistrement, ici comme aileurs nous n'avons pas eu de formule bilingue, je me demande ayant vu de ces formules au bureau de poste, pourquoi elle n'ont pas toutes été faites bilingues, ça n'aurait pas fait mal, quelle soit toutes faites de même. Ensuite on s'en prend aux registraires de ci de ça qu'ils doivent pas les avoir demandées alors que c'est aux chefs qu'il faut s'en prendre. Faudra-t-il toujours se battre. On les donna à Québec parce que là ils sont en majorité et qu'on ne veut pas leur déplaire, il semblerait qu'il n'y a qu'à Québec qu'on trouve des canadiens-français. On nous trouve bien pour les taxes ou toute autre chose mais pour nous donner justice on dirait qu'ils veulent nous faire bien sentir qu'ils sont les gouverneurs du pays et donneront ce qu'ils voudront Je suis sûr que les enregistrés n'auraient pas remarquer ni trouver a redire que le dos de la carte soit en français, puisque c'est supposé être les deux langues officielles du pays, mais on semble bien vouloir nous faire sentir que nous passons au second plan et non avec égalité. Ce n'est pas tout, quand on est de passage, de dire quelques mots en français et de vanter les canadiens enfin de jeter de la poudre aux yeux. Il faut des gestes qui prouvent qu'on est bien sincère.

LAC FROID

Depuis assez longtemps nous avons gardé le silence, cependant la mort n'est pas encore la maîtresse de notre paroisse. Elle frappa à tour de rôle jeunes et vieux, mais le bon Dieu continue de créer le monde et nos chers fidèles donnent encore beaucoup d'enfants à l'Eglise et à la patrie.

Dispensez-moi de nombreux détails, qu'il me suffise de rappeler la visite pastorale de notre vénéré archevêque qui administra la confirmation à cinquante et un de nos chers enfants.

* * *

Dernièrement, nous avons subi un grand deuil paroissial. Mme Joseph Déry, âgée de 72 ans est décédée presque subitement à l'hôpital le 14 août. Des funérailles solennelles eurent lieu le 17. De nombreux parents et amis étaient présents ainsi que toute la famille paroissiale. Chacun tenait à manifester ses condoléances à cette famille nombreuse une des premières à s'implanter chez nous. Nos sympathies et nos prières leur sont assurées.

* * *

Dimanche le 19 août eut lieu notre pique-nique annuel. Température idéal, sports très intéressants et variés, repas succulents où la truite ne manquait pas, tout semblait vouloir coopérer à rendre notre fête des plus agréables. Le soir enfin, nos amis artistes de Bonnyville nous servirent une intéressante soirée récréative. Mme Sabourin eut la bonté da faire les frais du chant et de la musique.

Parmi les visiteurs distingués qui rehaussèrent de leur présence notre fête, remarquons M. le curé Rortier de Val-Marie, Sask. M. le vicaire Ricard de Bonnyville, les RR. PP. Teston et Pelletier, O. M. I., de Legoff et le R. P. G. Tétreault, O. M. I., du Juniorat d'Edmonton.

A tous nos sincères remerciements.

THEOPHANE

BREYNAT, EXCELLENT PAYS DE COLONISATION

L'une des meilleures régions du bassin de la Rivière-la-Paix

Les lecteurs de la 'Survivance" ont sans doute lu dans le passé des chroniques de Breynat. Après 6 ans d'essai il nous est force de conclure que nous avons un des meilleurs centre de colonisation. Pour tous ceux qui veulent améliorer leur condition. Nous nous permettrons de citer quelques avantages de notre district.

Situé à 50 milles du Lac La Biche ou à 30 milles au Nord de Plamondon Breynat possède depuis 5 années son église et son curé résident. En plus de quatre écoles nous avons aussi dans la paroisse quatre magasins, trois moulins à scie alimentés par des forêts assez rapprochées du centre. Il ne faudrait pas oublier aussi notre garde-malade. Nommée par le Gouvernement Provincial, elle arrivait ici en janvier. Autant d'avantages qui permettent aux colons de s'installer confortablement chez nous.

Il est juste de mentionner notre fromagerie. L'industrie laitière qui commence trouve son débouché normal dans la fromagerie établie au village. Cest encore là une source de revenu important durant le temps où les revenus ordinaires de la ferme sont diminués par les gros travaux de l'été.

La rivière Wondering et son affluent qui viennent du nord pour se jeter dans la rivière La Biche coupent le district en deux. Ces deux cours d'eau offrent au résident un poisson savoureux. Le gibier, délice du chasseur et met succulent pour le colon abonde aux alentours. Nous y rencontrons l'orignal, le chevreuil, le caribou et plusieurs autres petits animaux. Les animaux à fourrures abondent aussi.

Les chemins toujours en assez bonne condition permettent aux cultivateurs de sortir leurs produits à bas prix et aux marchands de s'approvisionner aisement. Deux camions voyagent continuellement entre Breynat et Edmonton ainsi qu'entre le Lac la Biche et Breynat. Ce district desservi par un système de malle une fois par semaine a trois bureau de postes au service de la population. En cas d'urgence nous avons une nouveauté, "la radio" Un poste émetteur CH3N nous met en communication avec un poste au Lac La Biche. Pour arranger les affaires il y a Juge de Paix et Commissaires à votre disposition.

Il est donc facile de constater par ces avantages que le District de Breynat ne le cède en rien aux autres centres de colonisation déjà mieux connus. Encore une fois nous faisons un appel spécial aux Canadiens français désireux d'améliorer leur sort car à part quelques terres encore à louer, il y a des terres à vendre à bas prix. Le Settlement Syndicate Ltd. offre, par son siège à Edmonton et son secrétariat à Breynat, des terres à paiement facile, en partie par récoltes et sans argent comptant. Les jeunes familles sont spécialement invitées a venir s'établir ici. Une visite vous convaincra de nos dire.

Un Colon-Visiteur

QUE LES BANQUES

suite de la page 1

lombie-Britannique et dans l'est du Canada.

3. Que la Commission du Blé soit priée de fournir des facilités raisonnables dans les élévateurs de campagne et dans les terminaux pour le mouvements des grains fourragers.

4. Que les chemins de fer soient priés d'accordér des taux de transport domestique temporaires pour la Colombie-Britannique et l'Est, afin d'encourager le mouvement de ces grains.

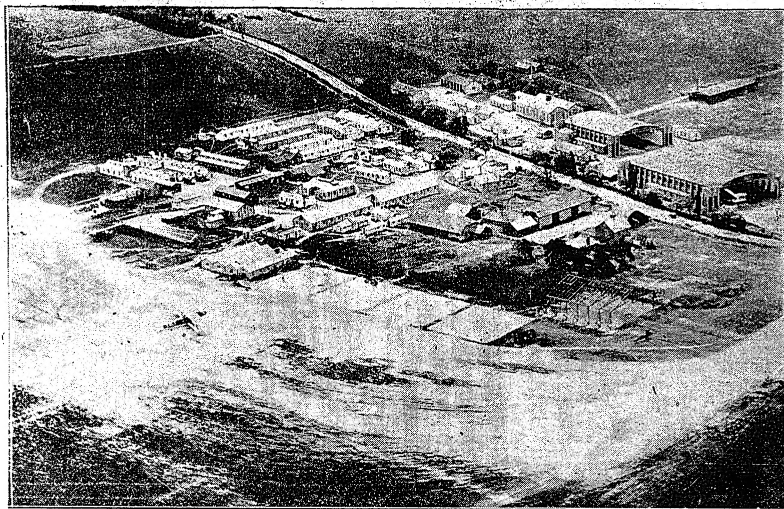
Garantie libre de toute charge

Etant donné que les récoltes de beaucoup de cultivateurs sont grevées de réclamations légales, publiques et privées, et que d'autres créanciers insistent pour se faire payer, la conférence a cherché le moyen de s'assurer que la garantie du grain sur lequel la banque pourrait avancer soit libre de toute charge, au cas où le prêteur aurait à vendre. Il faudrait donc suspendre les réclamations légales déjà enregistrées. On croit que le Dominion pourrait faire en vertu de la loi des mesures de guerre. S'il était nécessaire, les Chambre provinciales de l'Oues pourraient se réunir pour légiférer dans le sens indiqué par les autorités fédérales.

La conférence a enfin recommandéque les avances soient faites par les banques existantes et que l'on applique aux prêts sur rains le principe déjà adopté pour la loi de l'amélioration des demeures.

Le problème de la récolte et Ottawa

Le comité des représentants agricoles de l'Ouest ne s'est pas rendu à Ottawa, à cause de l'absence des principaux ministres qu'ils devaient voir; mais les propositions de la conférence de la semaine dernière ont été soumises, lundi, le 19 août dernier, à l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'agriculture, et à l'hon. T. A. Crerar, ministre des mines et des ressources. Ils n'ont pu se prononcer au nom du gouvernement fédéral et ont simplement promis de soumettre les propositions le plus tôt possible au cabinet d'Ottawa.



Vue à vol d'avion du fameux aérodrome de Croydon, un des plus beaux du monde et des mieux outillés, qui a été bombardé par les Allemands jeudi au cours du premier raid de la guerre sur le Greater London. Les raiders ont endommagé un certain nombre d'immeubles, dont une usine de parfum, dans la banlieue, mais ils n'ont pas réussi à causer de graves dommages à l'aérodrome. On continue aujourd'hui à déblayer les débris d'une maison au cas où l'on y trouverait des victimes. On annonce officiellement que quatre personnes ont été tuées et que 90 autres personnes ont été blessées au cours du raid sur Croydon.

OBJETS PERDUS

suite de la page 1

Et cet esclavage matrimonial se continua ainsi pendant une décade, elle, laissant pleuvoir les ordres, lui se courbant avec silence et résignation.

Pourtant un soir après 10 ans de fidélité exemplaire, de soumission héroique, cet homme s'oublia et se grisa d'un vin capiteux, qui fit jaillir en lui la source jusqu'ici tarie de sa combativité et de son indépendance.

Il partit d'un pas résolu vers sa demeure, prêt à affronter les foudres vengeresses de sa femme et même le bombardement du rouleau à pâte. C'est ce qu'il fit. L'épouse s'étonna d'abord de cette résistance imprévue, pleura ensuite, comme jamais auparavant mais sans réussir à toucher ce coeur d'homme, qui semblait changé en pierre. Folle de colère, elle fit sa valise, ramassa tout l'argent disponible et le livret de banque et partit en claquant la porte. Il ne la revit plus.

Après quelques jours le mari stoique téléphona au quotidien cette petite annonce classée, "pour mettre, comme il le disait, dans la colonne des objets perdus":

"Perdus une femme et un portefeuille. Prière de rapporter le portefeuille et de garder la femme en récompense".

MAXENCE

CARNET SOCIAL

Dans le courant de la semaine dernière, un beau thé a été donné au Macdonald par les Bonnes Amies, en l'honneur de Mlle Gertrude Baril, plusieurs fois leur présidente. La partie musicale fût exécutée par Mlle Bérangère Mercier et Mlle Madonne Hurtubise tandis que Mme R Bouchard fit la présentation d'une jolie table à café.

Parmi les membres et amies présentes on vit:

Mlle Emma Turgeon, Mlle Julie Chatain, Mlle Simonne Bonin, Mlle Bérangère Mercier, Mlle Madonne Hurtubise, Mlle Marguerite Hurtubise, Mlle Marie Lemieux, Mlle Bernadette Lemieux, Mlle Gabrielle Hervieux, Mlle Thérèse Vallée, Mlle Paulette Crévolin, Mlle Gabrielle Mercier, Mlle Simone Barbeau, Mlle Jeannette Langlois, Mlle Jacqueline Sylvestre, Mlle Simone Baril, Mlle Françoise Sylvestre, Mlle Germaine Quilichini, Mlle Charlotte Bernier, Mlle Marie-Claire Barbeau, Mlle Alberta Bernier, Mlle Lucia Boucher, Mlle Jacqueline Gabrelle, Mlle Laura Martin, Mlle Suzanne Dame, Mlle Thérèse Mercier, Mlle Thérèse Kéroack, Mlle Claire Chatain, Mlle Mlle Thérèse Sabourin, Mlle Anna Fillion, Mme A. Brisette, Mme C. Brisette, Mme R. Bouchard, Mme G. Baril, Mme P. Chatain.

* * *

A la messe de 7.30 lundi le 19 août le Rév. P. Boucher, O. M. I., célebrait à l'église St-Joachim le mariage de Mlle Gertrude Baril, et M. Adrien Blais, fils de M. et Mme R. Blais décédés. Toute la chorale était présente, dirigée par M. Gédéon Pépin, avec Mme A. Brisette et Mlle Gaby Hervieux, solistes. La réception eut lieu chez M. et Mme J. Chatain, oncle et tante de la mariée. L'Hon. Lucien Maynard donna le discours de circonstance.

Après un voyage à Jasper et Banff, les nouveaux mariés s'établiront en ville.

* * *

Jeudi dernier le Rév. P. H. Routhier, O. M. I., a baptisé Jean Edouard Léon Côté, fils de M. et Mme Jean Côté. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Côté, oncle et tante du bébé.

* * *

Après avoir passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme C. E. Gariépy, M. Pierre Gariépy est retourné à Jasper Lodge où il est employé pour les mois d'été.

* * *

Mlle Maryvonne Roy est revenue de vacances chez sa tante, Mme N. Trudel, à St-Paul.

* * *

Mlle Marie Kéroack a passé quelque temps à Bonnyville et St-Paul, dans les familles Vallée et Pitre.

* * *

Nos félicitations à Mlle Paulette Crévolin, nommée secrétaire de l'Hon. Lucien Maynard, Ministre des Affaires Municipales.

* * *

Mme J. A. Kéroack a en visite sa soeur Mlle Antoinette Baril, et sa belle-soeur Mme J. A. Prenovault avec sa fille Mlle Annette, toutes de St-Boniface, Man.

* * *

L'Hon Dr A. Blais est revenu d'Ottawa, où il a pris part à la première session depuis sa nomination au Sénat.

* * *

M. et Mme P. E. Poirier sont revenus de villégiature à Alberta Beach.

* * *

M. et Mme Roméo Bouchard accompagnés de Mme A. Giroux ont passés quelque temps au Lac Pyramide et environs, dans le Parc National de Jasper

* * *

Mme Henderson et son fils Roy sont revenus de Jasper.

* * *

M. Jean-Baptiste Boulanger fils du Dr et Mme J. Boulanger est parti jeudi dernier pour Montréal, pour finir sa philosophie au Collège des Jésuites, Jean de Bréboeuf ainsi que l'entrainement militaire avec le 'Canadian Officers Training Corps'.

Avant de reprendre ses cours Jean-Baptiste fera le tour de la Gaspésie, en automobile, avec son compagnon de classe M. Robert Pager et ensuite reprendra la rédaction et publication de son journal "Le Petit Jour" en même temps que 'La Survivance des Jeunes" sous un nouveau format.

PETAIN APPROUVE LES ETATS-U.

Une nation a le devoir de se prémunir contre l'invasion

"LA FRANCE RESTERA UNE DEMOCRATIE"

VICHY (Fance) — Le chef d'état Phillipe Pétain a déclaré qu'il approuvait la décision que le peuple américain a prise de s'armer en prévision des éventualités.

On lui demanda: 'La France voit-elle d'un oeil sympathique les précautions que prennent ls nations américaines de s'armer contre les éventualités?"

"Certainement, répondit-il' Une nation doit pouvoir se défendre contre l'invasion et doit avoir les moyens de ce faire." Non seulement elle a le droit de sepréparer mais elle en a le devoir. "Elle doit étudier les dangers possibles. Elle doit décider quels préparatifs moraux sont nécessaires pour éloigner ce danger. Les techniciens doivent être responsables des besoins matériels."

Le maréchal Pétain a fait ces assertions au cours d'une conférence qu'il a accordé aux journalistes. Il a également dit, entre autres choses: "Je ne critique point l'Angleterre. Je ne puis l'accuser. Toute nation a le droit de se défendre. Je crois que la France a été laissée seule trop tôt pour faire la guerre mais je ne veux pas m'adonner au ressentiment."

Le maréchal affirme que la République française existe encore. Aux journalistes qui lui demandent si la France s'achemine vers une dictature totalitaire, il cite en exemple la Suisse. "Là, dit-il' vous avez de la liberté et, en même temps, de la discipline. Oui, nous resterons une démocratie où chacun fera ce qui lui plaît."

On lui demande s'il ne faudra pas une génération pour refaire l'éducation du peuple. Il répond: C'est peut-être vrai mais nous allons nous attaquer à ce problème par les deux bouts, en France. Nous allons éduquer et les jeunes et les vieux. Auprès des jeunes, neus pouvons user de persuasion. Les vieux sont enclins à avoir la tête plus dure. Pour eux, nous aurons recours à la discipline, et, dans certains ces, à une discipline rigoureuse." Le maréchal lui-même est âgé de 84 ans. Il semble en excellente santé.

LA GUARDIA MINISTRE DE LA GUERRE

NEW-YORK. — Le "World-Teegram" publie en première page une nouvelle, disant que les associés du maire La Guardia, de New-York, ont déclaré privément que le maire serait nommé secrétaire de la guerre des Etats-Unis, d'ici à un an, si le président Roosevelt est élu pour une troisième durée d'office.

La nomination du maire comme membre de la commission de défense conjointe américano-canadienne est regardée comme le premier pas vers sa nomination comme membre du cabinet, dit le journal.

WEYGAND A DECIDE DE RAJEUNIR SON ARMEE

180 officiers supérieurs de l'armée française ont été mis à leur retraite. — Tous ont atteint l'âge de 62 ans fixé par le maréchal Pétain.

Vichy —Pratiquement tous les officiers supérieurs de l'armée qui étaient en service actif lors de l'invasion de la France ont été mis à leur retraite par un décret du ministre de la Défense nationale, Maxime Weygand. Ces officiers, au nombre de 180, ont atteint la nouvelle limite d'âge de 62 ans fixée par le maréchal Pétain, chef de l'Etat.

Parmi les officiers mis à leur retraite, il y a les généraux Prioux et Blanchard ainsi que sept autres généraux de l'armée du nord qui fut la première à rencontrer la "blitzgrieg" allemande; le général Nogues, général résident au Maroc; le général Wells, commandant des forces françaises dans le nord de l'Afrique.

Prioux est le héros des opérations d'arrière-garde que ont couvert la retraite des alliés vers Dunkerque où le général fut fait prisonnier dans un tank au moment où ses dernières unités motorisées essayaient de garder un dernier passage pour permettre aux derniers hommes de se retirer.

Parmi les officiers mis à leur retraite, il y a 21 généraux coloniaux, y compris les commandants de deux corps d'armée coloniaux.

Ce décret a pour objet de faciliter la promotion de plus jeunes officiers et de rajeunir la structure militaire de la France.

PROPAGANDE ALLEMANDE AUX ETATS-UNIS

LONDRES. — Le correspondant diplomatique du "Standard" journal de lord Beaverbrook, affirme que l'Allemagne s'apprête à lancer une vaste campagne de propagande aux Etats-Unis afin de briser la résistance anglo-américaine au nazisme et détacher les Etats-Unis de l'Angleterre. La propagande allemande préconiserait l'"Union de l'Amérique du Nord" — y compris le Canada — et suggérerait que l'Amérique doit se désintéresser de l'Europe et de l'Afrique.

Le correspondant affirme que l'ennemi compte encore lancer un mouvement du "Canada aux Canadiens" pour ramener le Canada à sortir du Commonwealth britannique des nations.